

BMO Groupe financier

Rapport climatique 2021

Ambition carboneutralité de BMO : Être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre

Notre Rapport climatique 2021 présente les éléments de notre approche à l'égard des changements climatiques, qui se base sur les lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Pour en savoir plus sur les efforts que nous déployons afin d'aider à bâtir un monde durable grâce aux services bancaires, consultez notre Rapport de durabilité 2021.

3 Message du chef de la durabilité

4 Aperçu

BMO s'emploie à élaborer une stratégie liée au climat visant à promouvoir l'objectif de carboneutralité d'ici 2050.

4 À propos de BMO

5 Comment la lutte contre les changements climatiques s'harmonise avec notre raison d'être

7 Sommaire 2021 du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

9 Gouvernance

Les risques et les occasions liés au climat sont intégrés à notre structure de gouvernance.

10 Supervision par le Conseil d'administration

11 Rôle des dirigeants

13 Stratégie

Nous intégrons les occasions liées aux changements climatiques à nos activités en misant sur nos forces et nos capacités actuelles.

15 Engagement

17 Capacités

18 Partenariat avec les clients

19 Agir ensemble pour lutter contre les changements climatiques

21 Gestion des risques

Nous considérons les changements climatiques comme un facteur de risque transversal qui se manifeste à travers les risques déterminés importants.

22 Cadre de gestion des risques

23 Détermination, évaluation et gestion des risques climatiques

25 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques

27 Mesures et cibles

Nous assurons le suivi et rendons compte des risques et des occasions liés au climat.

28 Émissions de gaz à effet de serre opérationnelles

29 Émissions financées

42 Éléments d'actif liés au carbone

Dans le présent rapport

Nous, notre, nos, Banque et BMO désignent la Banque de Montréal et ses filiales.

Période visée

Exercice clos le 31 octobre 2021.

Nous avons publié notre dernier rapport en décembre 2020. Les rapports précédents peuvent être consultés sur notre site Web [<https://notre-impact.bmo.com/rapports>].

Cadre de communication de l'information

Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Données

Sauf indication contraire :

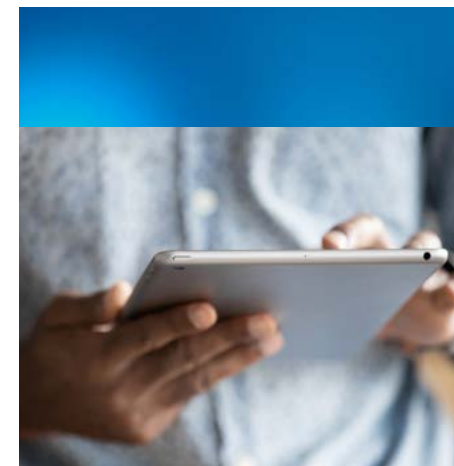
Les données sont en date du 31 octobre 2021.

Les données visent l'ensemble de l'organisation.

Les données peuvent être arrondies.

Tous les montants sont en dollars canadiens.

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat. Le Rapport d'assurance limitée indépendant de KGMP est présenté à la [page 43](#).



L'approche de BMO en matière de durabilité fait partie intégrante de notre stratégie d'affaires et de notre gouvernance d'entreprise.

Rapports sur la durabilité

- Rapport de durabilité et Déclaration annuelle
- Rapport sur l'impact des obligations durables
- Index GRI
- Communication de l'information conformément aux normes du SASB
- Sommaire des données du Rapport de durabilité et glossaire

Pour en savoir plus

- Rapport annuel aux actionnaires
- Circulaire de sollicitation de procurations de la direction

¹ Ce rapport comprend des divulgations volontaires sur des sujets liés aux changements climatiques, y compris les occasions et les risques, la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les mesures et les cibles, qui ne sont pas nécessairement incorporés dans nos exigences de divulgation lorsque nous utilisons une définition de l'importance relative établie en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables afin de nous conformer aux règles et règlements de divulgation promulgués par les organismes de réglementation des valeurs mobilières pertinents et aux normes d'inscription en bourse applicables.

Message du chef de la durabilité



BMO s'engage à bâtir un avenir durable. En tant que leader mondialement reconnu en matière de durabilité, nous prenons au sérieux notre responsabilité d'agir face à l'enjeu urgent des changements climatiques. Notre tradition de lutte contre les changements climatiques, y compris la carboneutralité de nos activités depuis 2010, constitue une base sur laquelle nous continuons à nous appuyer. En 2021, nous avons déclaré notre ambition carboneutralité *d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre*, soulignant notre engagement à faire partie de la solution et à jouer notre rôle pour atteindre une véritable décarbonisation dans l'économie.

Guidés par notre raison d'être, **Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires**, nous avons pris des mesures concrètes pour réaliser notre ambition carboneutralité en 2021, en lançant l'Institut pour le climat de BMO, en quantifiant les émissions financées de base et en établissant des cibles dans des secteurs clés, en développant davantage l'analyse de scénarios climatiques dans notre approche de gestion globale des risques et du portefeuille, et en nous joignant à l'alliance bancaire Net Zéro, parrainée par les Nations Unies. Le présent Rapport climatique est l'aboutissement de ce travail et montre ce que nous avons fait et où nous allons.

Nous reconnaissons la publication des rapports des Groupes de travail I et II dans le cadre du sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et l'urgence de leurs messages. J'ai eu le privilège d'être à Glasgow pendant la COP26 et j'en suis revenu avec l'espoir renouvelé que les acteurs privés continueront à faire progresser les objectifs de l'Accord de Paris en mettant l'accent sur l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050. Conscients de la nécessité d'agir rapidement, nous avons pris des mesures concrètes. En vue de la 26e Conférence des Parties des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), BMO est devenu membre de l'alliance bancaire Net Zéro (NZBA), parrainée par les Nations Unies, en s'appuyant sur son statut de membre fondateur de l'initiative Net Zero Asset Managers.

Comme l'indique notre chef de la direction Darryl White dans son message figurant dans le [Rapport de durabilité de 2021](#), et à titre de membre de la NZBA, nous reconnaissons le rôle essentiel que jouent les banques pour catalyser la lutte contre les changements climatiques et financer une transition énergétique équitable vers une économie carboneutre. Pour faire avancer les choses, nous bâtissons l'infrastructure nécessaire pour quantifier les émissions financées dans plusieurs secteurs de notre portefeuille, en analysant les parcours de décarbonisation crédibles sur le plan scientifique dans l'ensemble de ces secteurs, et en élaborant des approches pour l'établissement des cibles. Nous sommes membres du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), un partenariat mondial d'institutions financières qui travaillent ensemble pour développer et mettre en œuvre une approche harmonisée d'évaluation et de divulgation des émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à leurs prêts et investissements, que nous avons mise en œuvre dans le rapport de cette année (voir la section Mesures et cibles, à la [page 27](#)). Bien que les données sur les changements climatiques demeurent imparfaites, nous avons décidé de ne pas retarder la

mise en œuvre de notre stratégie sur les changements climatiques ni la communication de nos renseignements sur le sujet. L'urgence de la lutte contre les changements climatiques nous oblige à réaliser des progrès immédiats quant à nos engagements à l'égard de la carboneutralité. C'est pourquoi nous communiquons nos bases de référence des émissions financées et nos cibles en fonction des méthodes et données actuelles, malgré ces limites.

Notre équipe d'experts du climat à l'Institut pour le climat de BMO met sur pied un centre d'excellence au carrefour de la science, des politiques et des finances liées aux changements climatiques afin de contribuer à la transition vers une économie carboneutre. L'Institut pour le climat de BMO a récemment publié un document avant-gardiste, [Décarbonation du marché canadien de l'habitation](#), qui montre la capacité de l'Institut à faire preuve de leadership éclairé en matière de changements climatiques.

Nous avons poursuivi notre travail sur la gestion du risque climatique en 2021, en développant et en intégrant davantage les capacités d'analyse de scénarios climatiques dans notre approche de gestion globale des risques et du portefeuille. À l'aube de 2022, notre objectif sera d'élargir la portée de ces travaux à d'autres secteurs et d'intégrer davantage la lutte contre les changements climatiques à notre stratégie et à notre approche de gestion des risques.

L'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris pour la carboneutralité mondiale d'ici 2050 nécessitera la coordination des efforts entre le secteur public et le secteur privé. Les marchés, les gouvernements et les systèmes économiques devront travailler de pair pour soutenir et financer une transition inclusive qui répond aux besoins énergétiques de l'économie mondiale afin d'atteindre ces objectifs. À BMO, nous contribuons à bâtir un monde durable grâce aux services bancaires. Nous nous engageons à soutenir nos clients dans la transition vers la carboneutralité, à les aider à optimiser leurs activités pour un avenir carboneutre, à réduire les émissions et à saisir de nouvelles occasions chemin faisant. Voilà comment nous incarnerons notre raison d'être, **Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires**, pour un avenir durable.

Michael Torrance
Chef de la durabilité
BMO Groupe financier

À propos de BMO

BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège social en Amérique du Nord. Nous offrons une vaste gamme de produits et de services par l'entremise de trois groupes d'exploitation soutenus par les Services d'entreprise, notamment le groupe Technologie et opérations.

1817

Première banque canadienne,
fondée en 1817

Plus de
12 millions
de clients dans le monde

Plus de
43 000
employés

8^e

banque en Amérique du Nord
selon la valeur des actifs

988 milliards de \$
d'actif total

Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)

Les Services bancaires PE servent huit millions de particuliers et d'entreprises au Canada et plus de deux millions de particuliers, d'entreprises et de grandes entreprises par l'intermédiaire de BMO Harris Bank aux États-Unis.

- Services bancaires Particuliers
- Services bancaires aux grandes entreprises

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux offre une gamme complète de produits et de services aux sociétés, aux institutions et aux administrations publiques clientes.

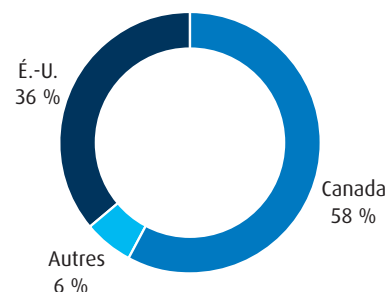
- Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés
- Marchés mondiaux

BMO Gestion de patrimoine

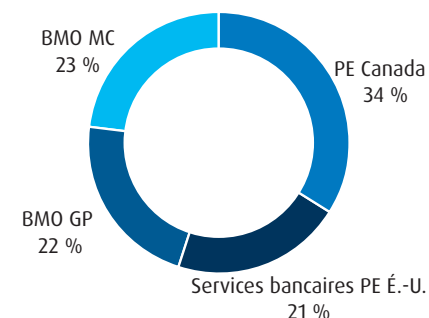
BMO Gestion de patrimoine fournit une vaste gamme de produits et de services de gestion d'actifs, de gestion de patrimoine et d'assurance aux particuliers, aux familles, aux propriétaires d'entreprise et aux institutions.

- BMO Gestion privée
- BMO Ligne d'action
- BMO Gestion de patrimoine, É.-U.
- BMO Gestion mondiale d'actifs
- BMO Assurance

Revenus nets comptables
par secteur géographique



Revenus nets comptables¹
par groupe d'exploitation



¹ Les revenus nets comptables correspondent aux revenus comptables, déduction faite des sinistres, des commissions et des variations des passifs au titre des indemnités (« SCVPI »). Ils sont une mesure non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières à la page 45.

² Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise. La Banque de Montréal regroupe l'ensemble des sociétés membres de l'organisation sous la marque BMO Groupe financier.

Comment la lutte contre les changements climatiques s'harmonise avec notre raison d'être

La raison d'être de BMO, **Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires**, nous encourage à viser plus haut et à avoir un impact significatif pour nos clients, nos employés et nos collectivités. Nos engagements audacieux en faveur d'une économie florissante, d'un avenir durable et d'une société inclusive sont des objectifs mesurables fixés par l'organisation dans le but de faire une différence. Ils évoluent au rythme des besoins de la collectivité, des priorités de BMO et de la situation du marché.

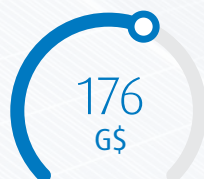
S'appuyant sur son engagement audacieux en faveur d'un avenir durable, BMO a pris un nouvel engagement ciblé visant à favoriser une transition économique vers un monde carboneutre. Notre **Ambition carboneutralité : être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre** reconnaît le rôle essentiel que nous jouons, en tant qu'institution financière, pour catalyser la lutte contre les changements climatiques, financer une transition équitable vers une économie carboneutre, et travailler avec nos clients afin de comprendre les risques et les occasions liés à cette transformation. Pour en savoir plus sur la façon dont nous intégrons cette ambition dans nos activités, consultez la [page 13](#).

AVOIR LE CRAN DE FAIRE UNE DIFFÉRENCE

DANS LA VIE COMME EN AFFAIRES

Nous avons mis à jour ces engagements en 2021 pour tenir compte de notre ambition climatique et de notre engagement à long terme à l'égard de la lutte contre les changements climatiques.

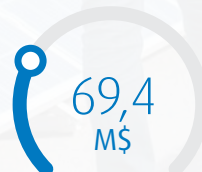
Financement durable



Cible : Augmentation de 150 milliards de dollars en 2021

Mobiliser 300 milliards de dollars en capital pour des clients cherchant à obtenir des résultats durables d'ici 2025
(au moyen de prêts, de prises fermes, de services-conseils et d'investissements verts, sociaux et durables)

Investissement d'impact



Cible : 250 millions de dollars

Déployer notre fonds d'investissement d'impact dans lequel nous injecterons 250 millions de dollars de capital

Ambition carboneutralité

Cible
Carboneutralité
d'ici 2050

Être le principal partenaire de nos clients pour la transformation

Notre tradition de lutte contre les changements climatiques



Sommaire 2021 du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Le tableau ci-dessous résume notre approche pour saisir les occasions liées au climat et gérer les risques, conformément aux lignes directrices du GIFCC. En 2021, nous avons connu d'importantes avancées par rapport à notre approche à l'égard de la gouvernance, de la stratégie, de la gestion du risque ainsi que des mesures et cibles liées au climat.

Gouvernance

Les risques et les occasions liés au climat sont intégrés à notre structure de gouvernance.

Soutenir un comportement d'entreprise responsable, le rendement et notre durabilité à long terme

Conseil d'administration

Des présentations sur la stratégie climatique de BMO ont été faites à l'ensemble du Conseil d'administration.

Des activités de mobilisation sur des sujets liés au climat ont eu lieu avec le Comité d'audit et de révision et le Comité d'évaluation des risques, y compris sur les sujets suivants :

- Gouvernance en matière de durabilité
- Communication de l'information relative à la durabilité, y compris le Rapport climatique
- Risques climatiques
- Ambition carboneutralité et stratégie en matière de changements climatiques

Gestion

La gestion de l'approche de BMO à l'égard des changements climatiques fait appel à divers membres du comité de direction et hauts dirigeants, notamment :

- Chef de la direction
- Conseiller général
- Chef de la gestion des risques
- Chef de la stratégie et des opérations
- Chef des finances
- Chefs des groupes d'exploitation
- Chef de la durabilité
- Chef, Cadre de gestion des risques
- Chef, Cadres de gestion des risques, Supervision des fonds propres réglementaires
- Conseiller spécial du chef de la direction sur les questions ESG
- Chef, Relations avec les investisseurs
- Chef, Finance durable
- Chef, Placements non traditionnels, facteurs ESG et innovation, BMO Gestion mondiale d'actifs

Comités directeurs, forums et groupes de travail

La direction participe à plusieurs forums et groupes de travail de gestion, notamment :

- Forum des dirigeants sur les facteurs ESG
- Conseil de la durabilité
- Comité de communication de l'information
- Comité de gestion des risques
- Comité de gestion du risque de réputation
- Comité des affaires réglementaires de l'organisation
- Comité de direction sur la finance durable
- Comité de placement de BMO Gestion mondiale d'actifs
- Comité de placement du Fonds d'investissement d'impact
- Groupe de travail sur les obligations durables
- Groupe de travail sur l'analyse de scénarios climatiques
- Groupe de travail de leaders sur le climat

(Suite à la [page suivante](#))

(Suite de la [page précédente](#))

Stratégie

Nous intégrons les occasions liées aux changements climatiques à nos activités en misant sur nos forces et nos capacités actuelles.

Les résultats de carboneutralité sont un principe d'organisation clé pour notre organisation

- Annonce d'Ambition carboneutralité de BMO, qui consiste à être le principal partenaire de nos clients pour la transition vers un monde carboneutre.
- Adhésion à des initiatives novatrices sur le marché, notamment l'alliance bancaire Net Zéro, le Partnership for Carbon Accounting Financials et les Principes pour une banque responsable.
- BMO Gestion mondiale d'actifs s'est joint aux initiatives Net Zero Asset Managers et Engagement climatique Canada, et a signé la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques.

Accroître les capacités liées au climat dans l'ensemble de nos activités

- Création de l'Institut pour le climat de BMO.
- Formation sur les changements climatiques offerte à tous les employés de BMO.

Faire progresser notre stratégie climatique

- Élaboration d'une stratégie liée au climat approuvée par le Comité de direction et axée sur les occasions de croissance des services aux grandes entreprises et le respect des engagements, avec la mobilisation du Conseil d'administration.
- Mise sur pied du groupe de travail de leaders sur le climat avec la participation des groupes d'exploitation et des fonctions centrales de BMO pour faire progresser notre stratégie de croissance liée au climat.
- Création d'une équipe Transition énergétique au sein de BMO Marchés des capitaux.
- Faisant progresser sa stratégie de carboneutralité, BMO est devenu la première banque mondiale à investir dans des compensations futures générées par la technologie de capture atmosphérique directe avec Carbon Engineering.

Gestion des risques

Nous considérons les changements climatiques comme un facteur de risque transversal qui se manifeste à travers les risques déterminés importants.

Intégration des facteurs climatiques dans notre cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux

- Ajout des risques physiques et risques de transition liés au climat à la taxonomie des risques de l'organisation (les changements climatiques sont un risque important, inclus dans notre taxonomie en tant que sous-ensemble du risque environnemental et social).
- Présentation d'une déclaration sur les prêts liés au charbon et mise à jour de la politique de crédit connexe.
- Établissement de seuils de tolérance au risque pour les mesures clés du risque concernant les actifs liés au carbone adaptés aux parcours de décarbonisation nette zéro fondés sur des données scientifiques.
- Élaboration de directives propres au secteur et lancement d'un nouvel outil d'évaluation de la cote de risque environnemental et social (CRES) pour les secteurs pétrolier et minier.

Augmentation des efforts et des capacités en matière d'analyse des scénarios climatiques

- Création d'un groupe de travail sur l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques afin de concevoir et de mettre en œuvre un programme reproductible d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques.
- Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques pour les emprunteurs du portefeuille des industries pétrolière et gazière et des mines et métaux de Londres.

Mobilisation des parties prenantes à l'égard des changements climatiques

- Établissement du risque climatique comme une priorité au chapitre de la mobilisation pour BMO Gestion mondiale d'actifs.
- Nous avons collaboré avec certains de nos principaux fournisseurs dans le cadre du programme de la chaîne d'approvisionnement du Carbon Disclosure Project (CDP).

Mesures et cibles

Nous assurons le suivi et rendons compte des risques et des occasions liés au climat.

Mesure des progrès réalisés par rapport à notre engagement à l'égard de la lutte contre les changements climatiques

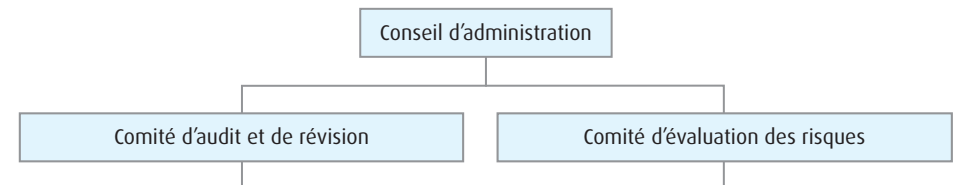
- Quantification des émissions de GES des champs d'application 1 et 2, de même que des émissions de GES du champ d'application 3 (catégories 5 et 6 – Production de déchets et voyages d'affaires) et communication des données à leur sujet.
- Établissement d'une cible de réduction des émissions de 30 % dans le cadre de nos activités d'ici 2030 au moyen d'approches scientifiques.
- Atteinte de l'objectif de carboneutralité chaque année depuis 2010 et atteinte de l'objectif de se procurer 100 % de l'électricité auprès de sources renouvelables chaque année depuis 2020.
- Quantification et divulgation de nos émissions financées (émissions du champ d'application 3 de BMO, catégorie 15 – Investissements) pour les prêts liés au secteur pétrolier et gazier en amont, les prêts liés à la production d'électricité au Canada, les prêts pour l'achat de véhicules personnels au Canada et les prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.
- Comme nous visons la réduction des émissions financées nettes à zéro dans nos prêts d'ici 2050, nous avons commencé à établir à cette fin des cibles intermédiaires que nous prévoyons d'atteindre en partenariat avec nos clients.

Gouvernance

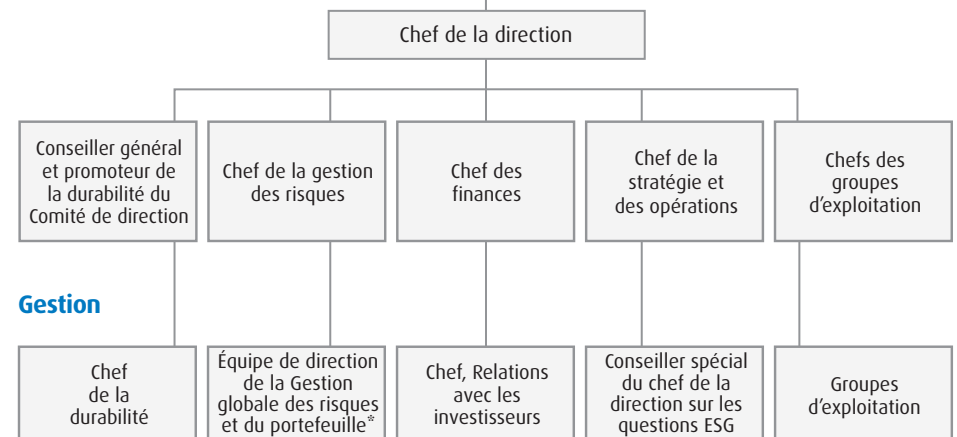
Les risques et les occasions liés au climat sont intégrés à notre structure de gouvernance.

À BMO, les risques et les occasions liés au climat sont gérés, surveillés et signalés au moyen de notre structure organisationnelle. Le graphique ci-dessous illustre le fonctionnement de la gouvernance climatique au niveau du Conseil d'administration, de la haute direction et de la direction. Pour en savoir plus sur notre structure de gouvernance, consultez la [circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2022](#).

Conseil et comités du Conseil



Équipe de la haute direction



Gestion

* Incluant le chef, Cadre de gestion des risques, et appuyée de façon centralisée par le chef, Cadres de gestion des risques, Supervision des fonds propres réglementaires

Comités directeurs et forums

Forum des dirigeants sur les facteurs ESG
Conseil de la durabilité
Comité de communication de l'information
Comité de gestion des risques
Comité de gestion du risque de réputation
Comité de gestion de l'évolution de la réglementation
Comité de direction sur la finance durable
Comité de placement du Fonds d'investissement d'impact
Comité de placement de BMO Gestion mondiale d'actifs

Capacités La surveillance par le Conseil d'administration des enjeux relatifs à la durabilité est inscrite dans la Charte du Comité d'audit et

Les membres du Conseil d'administration de BMO sont recrutés et évalués selon une grille de compétences qui inclut la compréhension de la responsabilité sociétale et des pratiques en matière de développement durable, et l'expérience dans ces domaines. Neuf de nos 12 administrateurs indépendants actuels possèdent cette expérience. Pour en savoir plus sur les compétences et l'expérience de nos administrateurs, consultez notre [circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2022](#).

Le président du Comité d'audit et de révision possède une solide expérience en matière de changements climatiques et de durabilité, et a dirigé les Services en changements climatiques et développement durable de la firme Ernst & Young à l'échelle mondiale. Les membres du Conseil d'administration reçoivent une formation continue sur des sujets liés à la durabilité, notamment le risque climatique et la communication de l'information à son sujet. Cette formation est offerte à tous les administrateurs, y compris aux membres des conseils d'administration des filiales.

En 2021, deux présentations sur la stratégie liée au climat de BMO ont été présentées à l'ensemble du Conseil d'administration.

Comité du Conseil	Rôle dans la gouvernance climatique	Fréquence	Mesures d'évaluation
Comité d'audit et de révision	Évaluer l'efficacité de la gouvernance de BMO à l'égard des enjeux relatifs à la durabilité, y compris les changements climatiques. Approuver le Rapport de durabilité et la Déclaration annuelle de BMO – y compris le Rapport climatique – avant leur publication.	Se réunit sept fois par année, ou plus, si des questions importantes sont soulevées. Le conseiller général et le chef de la durabilité de BMO ont rencontré le Comité d'audit et de révision à trois reprises en 2021 pour discuter des enjeux liés au climat.	Examiner et approuver les communications de l'information sur la durabilité, y compris le Rapport climatique. Les mesures comprennent le suivi des activités de finance durable, les actifs liés au carbone, les émissions opérationnelles et financées et les cibles.
Comité d'évaluation des risques	Seconder le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance de gestion des risques. Cela comprend la supervision de la détection, de l'évaluation et de la gestion des risques environnementaux et sociaux de BMO, dont sa culture de gestion des risques, le respect, par les groupes d'exploitation, des politiques et des procédures de gestion des risques et la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques. Passer en revue notre cadre de gestion des risques et fournir des directives pour la gouvernance de nos activités exposées aux risques. Examiner les révisions apportées au cadre d'appétit pour le risque, y compris l'ajout d'un énoncé qualitatif et d'une mesure clé du risque faisant référence aux changements climatiques en 2020 et les mises à jour apportées aux deux en 2021.	Se réunit neuf fois par année. Le chef de la durabilité et le chef, Cadres de gestion des risques, Supervision des fonds propres réglementaires de BMO ont rencontré le Comité d'évaluation des risques pour discuter des enjeux en matière de risques climatiques une fois en 2021.	Revoir l'énoncé d'appétit pour le risque à l'égard des risques environnementaux et sociaux chaque année, passer en revue les mesures clés du risque liées au crédit octroyé à des éléments d'actifs liés au carbone en pourcentage du solde des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liées aux prêts douteux chaque trimestre, et recevoir des présentations ponctuelles sur le risque environnemental et social et les changements climatiques.

Rôle des dirigeants

Conseiller général et promoteur de la durabilité du Comité de direction

Le conseiller général est nommé par le chef de la direction à titre de promoteur de la durabilité au sein du Comité de direction. Le conseiller général de BMO relève directement du chef de la direction et est responsable, notamment, du risque juridique et réglementaire, du risque de réputation, de la conduite des affaires, de l'éthique et de la durabilité.

Chef de la gestion des risques

Le chef de la gestion des risques assure la surveillance et l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation, et il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation. Il relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille et relève du Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration sur les questions de risque environnemental et social, y compris les changements climatiques.

La Gestion globale des risques et du portefeuille surveille la gestion des risques et est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques quant à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, au signalement des risques, aux simulations de crise, à la modélisation et à la sensibilisation aux risques.

Chef de la stratégie et des opérations

Le chef de la stratégie et des opérations dirige la transformation organisationnelle et définit l'orientation stratégique et les engagements liés à la marque, à la raison d'être et à l'impact, y compris la stratégie liée au climat.

Chef des finances

Le chef des finances est conjointement responsable des contrôles et méthodes de communication de l'information de l'organisation et président du Comité de communication de l'information. Il relève directement du chef de la direction et fournit au Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration l'évaluation de fin d'exercice des contrôles et méthodes de communication de l'information.

Chef de la durabilité

Relevant du conseiller général, le chef de la durabilité supervise la stratégie de durabilité et dirige des initiatives à l'échelle de la Banque en matière de risque environnemental et social, de stratégie relative aux changements climatiques, de relations avec les investisseurs axées sur les facteurs ESG, de communication de l'information relative à la durabilité et de durabilité opérationnelle; il supervise également l'approche de la Banque en matière de finance durable en collaboration avec la Trésorerie et notre équipe Finance durable. Son mandat consiste en ce qui suit :

- Surveiller les enjeux liés au climat.
- Élaborer des politiques, des mécanismes de gouvernance et des stratégies pour gérer les risques et les occasions liés au climat avec la Gestion globale des risques et du portefeuille.
- Offrir aux groupes d'exploitation des services-conseils en matière de détermination, d'évaluation, de gestion, de surveillance et de production de rapports sur le risque climatique associé à nos clients et à nos transactions.
- Produire et communiquer l'information sur les changements climatiques.

Lutte contre les changements climatiques et rémunération des dirigeants

La durabilité est imbriquée dans notre stratégie; pierre d'assise de la raison d'être de la Banque, elle a sa place dans la structure de rémunération de nos dirigeants. Vingt-cinq pour cent de la rémunération variable de ces derniers est liée à la réalisation des engagements associés à notre raison d'être et à l'atteinte de nos objectifs stratégiques ou non financiers. Chaque année, nous assimilons les facteurs ESG à ces engagements associés à notre raison d'être et à ces objectifs stratégiques, ainsi qu'aux objectifs individuels de nos dirigeants, afin de saisir les occasions et de gérer les risques dans des domaines comme la finance durable, les changements climatiques, les droits de la personne et la diversité, l'équité et l'inclusion. Cette approche est au cœur de la mise en œuvre de notre stratégie et de la réalisation de nos engagements audacieux en faveur d'une économie florissante, d'un avenir durable et d'une société inclusive. Pour en savoir plus, consultez notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2022.

Superviser l'équipe Durabilité, y compris l'Institut pour le climat de BMO :

- L'Institut pour le climat de BMO a été créé en 2021 comme élément important de notre Ambition carboneutralité. Sous la supervision du chef de la durabilité, l'Institut analyse les répercussions des changements climatiques, fournit des renseignements à l'organisation, à nos clients et à nos partenaires, et établit des partenariats avec l'industrie, le gouvernement, le milieu universitaire et les investisseurs pour lutter de façon profitable contre les changements climatiques, en s'appuyant sur des recherches et une expertise axées sur les données. Pour en savoir plus sur l'Institut pour le climat de BMO, [consultez la page 17](#).
- L'équipe Durabilité a plus que doublé en 2021, réunissant un vaste éventail d'experts pour soutenir notre Ambition Carboneutralité. L'équipe collabore avec des partenaires à l'échelle de la Banque pour faire progresser les occasions liées au climat et la gestion des risques, y compris la Gestion globale des risques et du portefeuille, la Finance durable et les secteurs d'activité, les Affaires immobilières et l'Approvisionnement.

Chef, Cadre de gestion des risques

Relevant du chef de la gestion des risques, le chef, Cadre de gestion des risques dirige plusieurs équipes qui intègrent activement les facteurs climatiques dans l'ensemble du cadre de gestion des risques, y compris les équipes Cadres de gestion des risques, Supervision des fonds propres réglementaires, Gestion des risques non financiers, Développement des modèles, Risque de modèle, Communication de l'information sur le risque et Gestion de portefeuille et Simulations de crise.

Chef, Cadres de gestion des risques, Supervision des fonds propres réglementaires

Relevant du chef, Cadre de gestion des risques, le chef, Cadres de gestion des risques, Supervision des fonds propres réglementaires collabore avec la direction de la Gestion des risques pour intégrer les facteurs climatiques et des considérations sur les risques environnementaux et sociaux dans le cadre de gestion globale des risques pour tous les risques importants.

Conseiller spécial du chef de la direction sur les questions ESG

Relevant du chef de la stratégie et des opérations, le conseiller spécial du président et chef de la direction sur les questions ESG formule des recommandations sur l'élaboration et l'application de la stratégie de durabilité de la Banque et de ses approches visant les changements climatiques. Il préside le Conseil de la durabilité et l'Institut pour le climat de BMO.

Le Conseil de la durabilité compte des cadres dirigeants à l'échelle de la Banque, y compris des secteurs d'activité et des Services d'entreprise. Il dispense des conseils et assure le leadership relativement à notre stratégie en matière de durabilité, incluant notre Ambition carboneutralité, et ses membres se réunissent chaque trimestre pour discuter de sujets touchant la durabilité, comme la communication de l'information, les occasions et les risques liés aux changements climatiques. En 2021, le conseil a participé aux discussions suivantes relatives au climat :

- Le point sur les priorités de BMO en matière de durabilité opérationnelle
- Présentation des accords d'achat d'énergie
- Aperçu du programme d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques 2021 de BMO et du projet sur les capacités en matière d'intelligence artificielle
- Aperçu de l'Ambition carboneutralité de BMO
- Le point sur l'évolution de la réglementation en matière de facteurs ESG aux États-Unis, au Canada et à l'échelle internationale, y compris l'accent croissant mis par les organismes de réglementation américains sur la lutte contre les changements climatiques et les facteurs ESG
- Le point sur le programme d'approvisionnement durable de BMO
- Présentation de la plateforme d'analyse du risque climatique de BMO, y compris des études de cas
- Aperçu de l'approche de BMO en matière de quantification des émissions financées et d'établissement de cibles

Relations avec les investisseurs

Relevant du chef des finances, les Relations avec les investisseurs supervisent les efforts de mobilisation de la Banque auprès des investisseurs en titres à revenu fixe et en actions.

Groupes d'exploitation

Les chefs de BMO Marchés des capitaux, de BMO Gestion de patrimoine et des Services bancaires Particuliers et entreprises dirigent des stratégies visant à saisir les occasions de croissance du volume d'affaires, y compris celles associées à la finance climatique. Chaque groupe d'exploitation s'organise différemment pour saisir les occasions liées au climat.

Les dirigeants au niveau de la gestion comprennent (entre autres) :

- **Chef, Finance durable** – Repère les occasions liées à la finance durable auprès des clients de tous les secteurs d'activité. Il dirige les spécialistes en finance durable dont le rôle est de renforcer l'engagement des clients et de repérer les occasions de proposer nos produits et nos services à mesure que le marché de la finance durable prend de l'expansion.
- **Chef, Placements non traditionnels, facteurs ESG et innovation, BMO Gestion mondiale d'actifs** – Collabore avec l'équipe Investissement responsable pour aider les investisseurs à comprendre et à utiliser leur influence pour lutter contre les changements climatiques.

Afin de mieux saisir les occasions liées à la finance durable associées à la transition vers un avenir carboneutre, BMO a formé, en 2021, l'**équipe Transition énergétique** pour aider les clients qui étudient d'éventuelles solutions en matière de transition énergétique. Cette nouvelle équipe est codirigée par l'un des vice-présidents, Investissements et services aux grandes entreprises de BMO, et le premier directeur général et chef, Finance durable de BMO. L'équipe Transition énergétique comprend le groupe Finance durable existant de BMO, créé en 2019. Les deux équipes sont soutenues par l'équipe Durabilité et l'Institut pour le climat de BMO, et travaillent à l'échelle de l'organisation pour élargir et rendre plus novatrice notre gamme de produits et services de finance durable, y compris les plateformes de conseils en finance durable et d'investissement d'impact. Pour en savoir plus sur les activités de l'équipe Transition énergétique, [consultez la page 18](#).

Comités directeurs, forums et groupes de travail

Les comités directeurs et les forums supervisent la gouvernance climatique à BMO. Il s'agit notamment du Forum des dirigeants sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), du Conseil de la durabilité de BMO, du Comité de communication de l'information, du Comité de gestion des risques, du Comité de gestion du risque de réputation, du Comité de gestion de l'évolution de la réglementation, du Comité de direction sur la finance durable, du Comité de placement de fonds d'investissement d'impact et du Comité de placement de BMO Gestion mondiale d'actifs.

Des groupes de travail sont formés au besoin pour faire progresser les approches en matière d'occasions et de gestion des risques climatiques et pour favoriser l'uniformité et l'harmonisation à l'échelle de l'organisation. Ils comptent des représentants de toutes les équipes. En 2021, les groupes de travail suivants se sont penchés sur des sujets liés au climat : le groupe de travail sur les obligations durables, le groupe de travail sur l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques et le groupe de travail de leaders sur le climat.

Stratégie

Nous intégrons les occasions liées aux changements climatiques à nos activités en misant sur nos forces et nos capacités actuelles.

À BMO, nous savons qu'atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 demandera une transformation majeure dans tous les secteurs de l'économie. Partout dans le monde, les gouvernements et les organismes de réglementation du secteur financier se concentrent sur les changements climatiques : comment soutenir une transition graduelle et équitable qui tient compte des répercussions environnementales et sociales sur les travailleurs, les collectivités et les peuples autochtones touchés, y compris les personnes traditionnellement marginalisées sur le plan économique dans les nouveaux secteurs d'activité, l'adoption ordonnée de nouvelles sources d'énergie et technologies, et les attentes en matière de gestion des risques climatiques.

En tant que banque mondiale, nous cherchons à participer à cette transformation en collaborant avec nos clients pour accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, notamment en trouvant et en mettant en œuvre des solutions pour le climat qui permettent d'atteindre des objectifs de carboneutralité et de justice sociale. Nos clients joueront un rôle essentiel dans la transition vers une économie carboneutre, et nous croyons que cette transition présentera des occasions, qu'il s'agisse de gains en efficacité ou de demande croissante de la clientèle pour des produits de finance durable et de finance de transition. Un obstacle potentiel à l'atteinte de la réduction des émissions financées nettes à zéro d'ici 2050 pourrait survenir s'il y avait divergence entre les plans de transition des clients et les parcours de décarbonisation nette zéro. Cela pourrait se produire, par exemple, lorsque les investissements d'un client pour décarboner ses activités et assurer la transition de son entreprise ne réalisent les réductions d'émission qu'après les cibles d'émission nette zéro de 2030 ou de 2050. De plus, l'atteinte des objectifs de décarbonisation dépendra en large partie de la mise en œuvre réussie d'une politique gouvernementale en accord avec les objectifs de carboneutralité.

BMO collabore avec ses clients dans cette démarche en innovant dans les produits. Notre ambition est claire : **être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre**. Notre stratégie de partenariat avec les clients est axée sur le soutien de leurs efforts de décarbonisation plutôt que sur des stratégies de désinvestissement qui, selon nous, ne favorisent pas la réduction des émissions à elles seules.

Pour ce faire, nous intégrons les occasions liées au climat à notre stratégie d'affaires, nous tirons parti de notre expertise, de nos plateformes et de nos finances pour soutenir nos clients et trouver des solutions à l'échelle de l'économie afin d'atteindre la carboneutralité. La stratégie liée au climat en quatre volets de BMO a été présentée et approuvée par le Conseil d'administration en 2020.

Ambition carboneutralité de BMO

Être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre

Engagement

Honorant notre engagement pour un avenir durable, nous jouons notre rôle pour favoriser la transformation vers un monde carboneutre.

- Maintenir la carboneutralité et l'achat de 100 % d'électricité renouvelable pour nos activités et établir un objectif de réduction des émissions de 30 % d'ici 2030.
- Viser une réduction des émissions financées nettes à zéro dans nos prêts d'ici 2050, avec des cibles intermédiaires pour les réductions d'émissions financées qui seront réalisées en partenariat avec nos clients.
- Nous engager à faire preuve de transparence en ce qui a trait à la mesure de nos émissions et à notre performance à cet égard.

Capacités

L'Institut pour le climat de BMO offre un leadership éclairé au croisement des changements climatiques et de la finance, ce qui nous permet d'être le principal conseiller de nos clients et de nos partenaires en matière de risques et d'occasions liés au climat.

- Tirer parti des capacités d'analyse de pointe de BMO pour comprendre les répercussions des changements climatiques.
- Générer des données permettant à notre organisation, à nos clients et à nos partenaires de s'adapter et de s'épanouir dans le contexte climatique en constante évolution.
- Exercer un leadership éclairé fondé sur des recherches et une expertise axées sur les données.

Partenariat avec les clients

Nous nous engageons à aider nos clients à s'adapter aux changements climatiques en leur offrant une gamme personnalisée de services-conseils ainsi que de produits et de services de placement et de crédit verts afin de les soutenir dans leur transition vers une économie mondiale carboneutre.

- Communiquer avec les clients pour faire progresser les stratégies d'adaptation climatique.
- Favoriser la transition de nos clients vers un monde carboneutre grâce à une gamme personnalisée de services-conseils et de produits de placement et de crédit verts.
- Être un guichet unique permettant aux clients de répondre à l'ensemble de leurs besoins liés aux facteurs ESG.

Agir ensemble pour lutter contre les changements climatiques

BMO fournit des renseignements et réunit le secteur, le gouvernement, le milieu de la recherche et les investisseurs pour susciter la conversation sur le climat, collaborer à la recherche de solutions et accélérer une transition socialement et économiquement juste vers la carboneutralité.

- Unir les employés de BMO et leur donner les connaissances requises pour orienter la prise de décisions judicieuses en ce qui a trait aux politiques et aux activités relatives à la lutte contre les changements climatiques.
- Élaborer des solutions pour les secteurs sujets aux risques climatiques en Amérique du Nord.
- Explorer les synergies entre les objectifs liés au climat et à la justice sociale.



Engagement

Nous prenons des mesures exhaustives dans l'ensemble de nos opérations et de nos activités de financement afin de trouver des solutions qui contribueront à un monde carboneutre. Notre approche est guidée par notre engagement et notre participation à de nombreuses initiatives novatrices sur le marché.

Alliance bancaire Net Zéro (NZBA)

Dirigée par le secteur et constituée par les Nations Unies, la NZBA réunit des grandes banques qui sont résolues à travailler avec leurs clients pour harmoniser leurs activités de crédit et d'investissement avec des parcours vers la carboneutralité d'ici 2050. Nous nous sommes joints à la NZBA en octobre 2021 et nous sommes engagés à établir des cibles de réduction des émissions financées à moyen et à long terme que nous nous efforcerons d'atteindre en collaboration avec nos clients.

Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)

Le PCAF regroupe, à l'échelle mondiale, des institutions financières qui travaillent ensemble pour élaborer et mettre en œuvre une approche harmonisée d'évaluation et de divulgation des émissions de GES associées à leurs prêts et investissements. Nous nous sommes joints au PCAF en janvier 2021 et avons commencé à quantifier et à divulguer des renseignements sur les émissions financées conformément à la norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre du PCAF pour le secteur financier (la norme PCAF), ce qui constitue une étape importante vers l'établissement de cibles conformes à l'Accord de Paris pour notre portefeuille.

Principes pour une banque responsable (PRB)

Les PRB établissent le cadre d'un système bancaire durable. En y adhérant, en février 2021, nous nous sommes engagés à harmoniser notre stratégie d'affaires aux objectifs de développement durable des Nations Unies, à l'Accord de Paris sur le climat et aux cadres régionaux et nationaux pertinents. Dans le cadre de notre Ambition carboneutralité, sous la direction de l'Institut pour le climat de BMO, nous intégrons l'objectif de maximiser les répercussions positives et de minimiser les répercussions négatives liées aux changements climatiques dans notre stratégie d'affaires et faisons la promotion de cet objectif auprès de nos clients et d'autres parties prenantes.

Initiative Net Zero Asset Managers (NZAM)

NZAM est un groupe international de gestionnaires d'actifs qui s'engagent à soutenir l'objectif de zéro émission nette de GES d'ici 2050 ou plus tôt, ainsi que soutenir les investissements axés sur l'atteinte de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 ou avant. BMO Gestion mondiale d'actifs a été l'un des signataires fondateurs en décembre 2020 et a établi des cibles provisoires afin d'atteindre un objectif de 100 % d'actifs sous gestion carboneutres d'ici 2050. BMO Gestion mondiale d'actifs a élaboré, à l'égard des actifs sous forme de titres cotés en bourse, une méthodologie carboneutre fondée sur le cadre de placement carboneutre, défini par la Paris Aligned Investment Initiative.

Climate Engagement Canada (CEC)

CEC est une initiative menée par le secteur des finances qui favorise le dialogue entre les investisseurs institutionnels canadiens et l'industrie afin de promouvoir une transition équitable vers une économie carboneutre. BMO Gestion mondiale d'actifs compte parmi ses membres fondateurs et siège à son comité de direction. Par son adhésion à CEC, BMO Gestion mondiale d'actifs s'engage à mobiliser les sociétés émettrices canadiennes pour une transition équitable vers la carboneutralité.

International Sustainability Standards Board (ISSB)

BMO soutient le nouvel ISSB, qui vise à développer un ensemble commun de normes de durabilité mondiales cohérentes, comparables et fiables afin de répondre aux besoins des parties prenantes.

Comprendre l'incidence des changements climatiques sur notre portefeuille

L'adoption des approches innovantes élaborées dans le cadre de ces initiatives nous aide à bien comprendre nos émissions financées et les parcours scientifiques de décarbonisation qui s'appliquent à notre portefeuille.

Cela orientera notre stratégie liée au climat et les mesures que nous pouvons prendre, en partenariat avec nos clients, pour faciliter la réduction des émissions à l'échelle de l'économie, qui seront toutes consignées dans un plan de transition approuvé par le Conseil d'administration. D'importants travaux sont déjà en cours, menés par l'équipe Finance durable de BMO, les équipes Transition énergétique et l'Institut pour le climat de BMO. Consultez la [page 13](#) pour en savoir plus.

Glasgow Financial Alliance for Net Zero

La Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) regroupe les initiatives de la campagne Objectif zéro du secteur financier afin de mobiliser et d'élever les objectifs de carboneutralité en prévision de la 26^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26). BMO est membre de la GFANZ par l'entremise de son adhésion à la NZBA et à la NZAM.

L'adhésion à la NZBA renforce les engagements pris dans le cadre de notre Ambition carboneutralité et nous fournit un cadre et des lignes directrices uniformes à l'échelle internationale pour l'établissement de cibles de décarbonisation du portefeuille à moyen terme, à l'aide de lignes directrices solides, fondées sur la science. En y adhérant, nous nous engageons à jouer un rôle important dans le financement de la transition climatique et à soutenir les approches collaboratives entre les secteurs public et privé afin d'atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050.

L'engagement de BMO Gestion mondiale d'actifs à l'égard de la NZAM s'appuie sur nos mesures actuelles en matière de changements climatiques, soit une démarche de mobilisation active, en vertu de laquelle nous demandons aux sociétés émettrices d'adopter des objectifs de carboneutralité, et l'intégration des changements climatiques à notre politique en matière de vote.



Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques

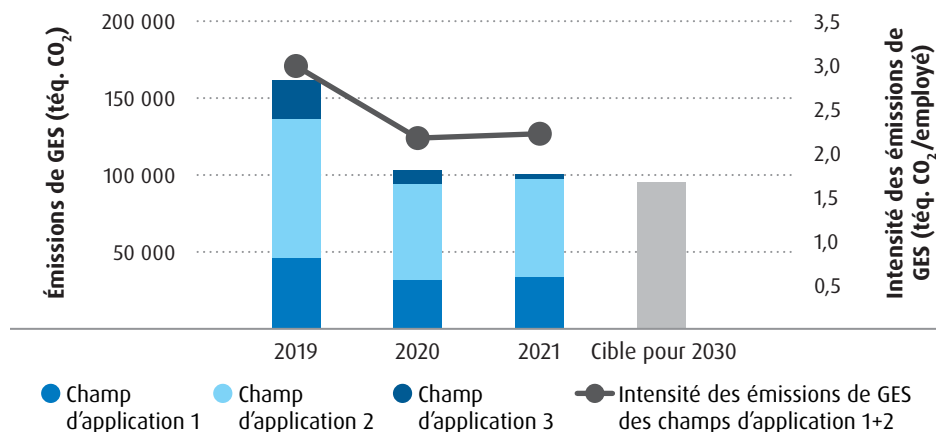
BMO Gestion mondiale d'actifs a été l'un des signataires fondateurs de la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques, dans laquelle nous nous engageons à prendre des mesures pour soutenir l'atteinte de la carboneutralité mondiale d'ici 2050.

Engagement envers la carboneutralité et les achats d'électricité entièrement renouvelable

Nous avons atteint la carboneutralité de nos opérations en 2010, et nous maintenons ce statut chaque année depuis. Notre stratégie à cet égard assure la carboneutralité de nos activités et stimule le marché des technologies de gestion des émissions qui favorisent l'atteinte de la carboneutralité dans notre portefeuille et dans l'ensemble de l'économie. Elle est fondée sur une approche en trois volets, soit :

- **Réduction des émissions opérationnelles** : Notre système opérationnel de gestion de l'environnement est conforme aux principes énoncés dans la norme ISO 14001 et à nos propres lignes directrices en matière de conception et de construction durables qui comprennent des critères de rendement énergétique pour les projets de construction et de rénovation de bureaux et de commerces de détail. Nous maintenons la certification ISO 14001 de deux immeubles de bureaux au Canada, et avons obtenu la certification LEED pour 13 établissements à l'échelle mondiale. Nous suivons et analysons nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2, de même que nos émissions de GES du champ d'application 3 qui sont associées à la production de déchets et aux déplacements d'affaires. Depuis 2008, BMO a établi et atteint quatre cibles pluriannuelles successives de réduction des émissions à l'échelle de l'organisation. En 2021, nous avons établi une nouvelle cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre opérationnelles de 30 % d'ici 2030 par rapport à celles de 2019 au moyen d'approches scientifiques. Nous progressons vers l'atteinte de notre objectif en investissant dans des initiatives d'économie d'énergie, notamment en modernisant l'éclairage et l'infrastructure de chauffage et de climatisation et en améliorant l'enveloppe de nos immeubles et l'efficacité opérationnelle. En 2020 et en 2021, la réduction des émissions a atteint ou a failli atteindre la cible de 2030, un résultat en grande partie attribuable aux conditions de travail à distance qui découlent de la COVID-19. Le retour au bureau au cours des prochaines années pourrait faire augmenter les émissions par rapport à 2020 et 2021, mais l'objectif global de réduction des émissions par rapport au niveau de référence de 2019 sera maintenu.
- **Nous procurer notre électricité auprès de sources renouvelables** : En 2020, nous avons établi l'objectif annuel de nous procurer 100 % de notre électricité à l'échelle mondiale auprès de sources renouvelables. Nous achetons des certificats d'énergie renouvelable (CER) offerts séparément, ce qui contribue à rendre propres les réseaux de distribution d'électricité là où nous exerçons nos activités, tout en permettant d'investir dans le marché de l'énergie renouvelable et de créer une demande qui stimule sa croissance.
- **Investissement dans des crédits compensatoires de carbone de haute qualité** : Nous achetons des crédits compensatoires pour neutraliser les émissions restantes des champs d'application 1 et 2, ainsi que les émissions opérationnelles du champ d'application 3. En 2021, nous nous sommes engagés à acheter nos premiers crédits compensatoires de carbone (voir l'encadré à droite).

Émissions de gaz à effet de serre opérationnelles de BMO



¹ Pour en savoir plus sur la stratégie de carboneutralité de BMO, consultez notre [site Web](#).

Suivi de nos émissions opérationnelles

Il est important de comprendre l'impact environnemental de nos activités alors que nous effectuons la transition vers un monde carboneutre. Consultez la [page 28](#) pour connaître les mesures et les cibles utilisées pour assurer le suivi de nos émissions opérationnelles de gaz à effet de serre.

Capture atmosphérique directe

La capture atmosphérique directe (CAD) est l'une des rares technologies permettant d'éliminer le CO₂ de l'atmosphère. On s'attend à ce qu'elle joue un rôle déterminant dans la transition mondiale vers la carboneutralité. En 2021, BMO est devenu la première banque au monde à annoncer publiquement l'achat à l'avance d'unités d'élimination du carbone par CAD au moyen de la technologie de Carbon Engineering.

BMO a acheté à l'avance 1 000 tonnes d'unités d'élimination du carbone par l'intermédiaire de la plateforme de solutions pour le climat de BeZero Carbon. L'élimination du carbone devrait être assurée par une installation à grande échelle utilisant la technologie de CAD de la société canadienne Carbon Engineering. Carbon Engineering est une société canadienne dont la mission consiste à développer et à commercialiser une technologie qui élimine le CO₂ directement de l'atmosphère à l'échelle des mégatonnes. La société construit ce qui devrait être la plus grande installation de CAD au monde et qui, une fois terminée, devrait capter un million de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère chaque année.

La technologie de CAD de Carbon Engineering, associée à la séquestration géologique, est la seule solution à détenir la meilleure note (AAA+) du Carbon Rating Framework de BeZero, et est conforme aux normes de mise en œuvre de la NZBA, qui exigent une approche robuste face au rôle que jouent les compensations.

En tant qu'adepte de la première heure, BMO soutient l'innovation canadienne visant l'accélération du développement, de la commercialisation et du déploiement de technologies d'élimination du carbone à grande échelle.



> Rendu d'une installation de capture atmosphérique directe du CO₂



Établi en 2021, l'Institut pour le climat de BMO est un centre d'excellence qui réunit la science et les politiques en matière de changements climatiques d'une part, et les stratégies d'affaires et la finance d'autre part, afin de trouver des solutions tant pour les clients que pour la Banque. Dirigé par une équipe multidisciplinaire spécialisée dans le climat, l'Institut oriente les efforts de BMO visant à regrouper les parties prenantes et à exercer un leadership éclairé pour faire progresser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et accroître la résilience.

En collaboration avec les laboratoires d'intelligence artificielle (IA) de BMO et le partenaire externe Climate Engine, l'Institut pour le climat de BMO a mis au point une plateforme géospatiale capable d'analyser plus de 80 facteurs de risque et résultats liés au climat, y compris la température, les précipitations, les inondations, les feux de forêt, le vent, la sécheresse, la santé des cultures, l'humidité du sol et autres. La plateforme quantifie les changements historiques et fait des projections des impacts physiques des changements climatiques dans le cadre de différents scénarios de température mondiale et horizons temporels. L'Institut pour le climat de BMO fait progresser, au sein de la Banque, l'expérimentation sur l'utilisation de cette technologie de pointe pour analyser le risque climatique et repérer les occasions de fournir des conseils aux clients.

L'Institut a élaboré le cours Notions de base sur les changements climatiques offert à tous les employés de BMO en 2021. Le cours aborde les changements climatiques, les risques et les occasions pour l'organisation, l'Ambition carboneutralité de BMO et le rôle que chaque employé peut jouer. Les prochains cours s'appuieront sur ces notions de base et seront personnalisés de manière à fournir aux employés de

BMO de secteurs d'activité précis les connaissances et les outils nécessaires pour soutenir nos clients dans leur transition vers un monde carboneutre.

En 2022, l'Institut prévoit faire progresser la stratégie et l'engagement envers le climat de la Banque en rassemblant les groupes d'exploitation afin de stimuler l'innovation des produits et d'approfondir les relations avec les clients, de faire progresser les stratégies numériques de BMO en matière d'analyses climatiques, et de coordonner la collaboration avec l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire afin de promouvoir l'innovation et les solutions pour le financement de la décarbonisation et de l'adaptation.

Analyses climatiques

La plateforme d'analyses climatiques de BMO est capable de fournir une évaluation à haute résolution (p. ex., au niveau de la propriété) du risque physique lié au climat, notamment :

- Les changements historiques survenus au fil du temps, pour comprendre comment les paramètres pertinents pour les activités (p. ex., la disponibilité de l'eau) se sont écartés de leurs normes historiques prévisibles;
- L'exposition actuelle aux risques climatiques, fondée sur la modélisation statistique de données historiques et récentes;
- Les projections, fondées sur une modélisation scientifique robuste visant à quantifier l'évolution des risques climatiques dans le cadre de différents scénarios de température mondiale et horizons temporels.

En 2021, la plateforme d'analyses climatiques de BMO a été utilisée pour évaluer l'exposition aux dangers physiques liés au climat dans le cadre de plusieurs horizons temporels et scénarios de réchauffement pour plus de 400 000 propriétés uniques. Les cas d'utilisation sont en cours d'évaluation, y compris les stratégies de gestion du risque de crédit.

Partenariat avec les clients

Nous collaborons avec nos clients pour les aider à s'adapter aux répercussions des changements climatiques et à contribuer à la transition vers une économie mondiale carboneutre.

La finance durable est un outil important que nous pouvons mettre à profit pour favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous voyons une importante occasion de nous démarquer en tirant parti de notre stratégie de finance durable pour être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre. Pour cela, il faut mettre au point de nouveaux produits et services aux entreprises novateurs et personnalisés qui sont reliés aux changements climatiques et accéder à de nouveaux marchés grâce à des solutions financières pouvant aider nos clients à réussir leur transition vers une économie carboneutre. Nous élaborons des stratégies pour saisir cette occasion dans chacun de nos secteurs d'activité. La saisie de ces occasions pourrait faciliter une décarbonisation vers la carboneutralité, mais une transition réussie nécessite également des politiques gouvernementales en accord avec cet objectif de carboneutralité dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Sous la direction de notre conseillère générale et promotrice de la durabilité au sein du Comité de direction, ainsi que du chef de la stratégie et des opérations, BMO a créé un groupe de travail de leaders sur le climat en 2021. Composé de 24 leaders de BMO provenant de l'ensemble des fonctions centrales et groupes d'exploitation de la Banque, le groupe a commencé à se réunir à l'été 2021 pour faire progresser une stratégie de croissance liée au climat visant à accélérer les initiatives à l'échelle de la Banque et à développer les entreprises émergentes.

Financement durable

Le financement durable comprend les activités de prise ferme, de service-conseil, de prêt et de placement vertes, sociales et durables. BMO Marchés des capitaux a agi comme preneur ferme de montants considérables en titres de créance durables et créé une capacité de conseils dédiés pour soutenir ses clients dans leur progrès vers la durabilité.

Financement vert selon les résultats (en milliards de dollars)

Total depuis l'exercice 2019			
Placements verts	70,55 \$	100 %	
Énergie à faibles émissions de carbone	28,67 \$	41 %	
Projets verts en général ¹	20,10 \$	28 %	
Bâtiments écologiques	8,34 \$	12 %	
Gestion des déchets	7,47 \$	11 %	
Transport écologique	3,83 \$	5 %	
Agriculture durable	2,14 \$	3 %	

En 2021, nous avons accru notre engagement à l'égard du financement durable à 300 milliards de dollars en capital pour les entreprises qui cherchent à obtenir des résultats durables d'ici 2025.

Depuis l'exercice 2019, BMO a mobilisé 71 milliards de dollars en finance verte, notamment des capitaux mobilisés à l'appui du transport propre, de l'énergie à faibles émissions de carbone, des bâtiments écologiques, de la gestion des déchets, de l'agriculture durable et d'autres utilisations écologiques générales, y compris des transactions qui présentent de multiples avantages. Pour la prise ferme d'obligations, ainsi que pour le financement par actions et par emprunt, nous comptabilisons la totalité de la valeur de la transaction dans laquelle BMO a joué un rôle déterminant et notre quote-part de cette valeur quand BMO n'a pas joué de rôle déterminant. Pour les services-conseils, l'octroi de crédit et les placements, nous comptabilisons la valeur monétaire totale de la transaction, du prêt autorisé ou du placement.

¹ Comprend les transactions étiquetées vertes ou qui comprennent plusieurs résultats verts, comme définis ici.

Pour en savoir plus sur les volumes et les types de transactions de finance durable, consultez notre [Rapport de durabilité 2021](#).

Investissement d'impact

Dans le cadre de notre engagement de 300 milliards de dollars à l'égard du financement durable, nous avons lancé notre Fonds d'investissement d'impact en 2019, dans lequel nous avons injecté 250 millions de dollars tirés de notre propre actif, que nous investissons dans des solutions durables et des entreprises qui ont un impact positif sur la durabilité. Pour en savoir plus sur les investissements effectués par l'intermédiaire du Fonds, consultez notre [Rapport de durabilité 2021](#).

L'objectif du fonds est de trouver et d'adapter des solutions efficaces facilitant la réalisation des objectifs de durabilité de nos entreprises clientes sur trois thèmes.

Décarbonisation

Grâce à l'électrification, à l'efficacité énergétique, au stockage de l'énergie, à la séquestration des émissions de GES et à d'autres solutions.



Énergie renouvelable et stockage



Captage du carbone, utilisation et stockage



Reforestation



Logiciel de gestion des risques

Économie circulaire

Grâce à la gestion des déchets, au recyclage, aux produits, emballages et matériaux durables ainsi qu'à d'autres solutions.



Gestion des déchets et économie circulaire



Consommation durable de matériel



Efficacité de l'industrie et de la chaîne d'approvisionnement

Alimentation et agriculture durables

Grâce à l'amélioration de l'efficacité de la production, à des produits innovateurs et à d'autres solutions.



Nourriture et agriculture numérique

Le fonds soutient des technologies évolutives ayant trait à ces différents aspects de la durabilité. Il cible des sociétés dont la technologie a fait ses preuves, qui génèrent un certain niveau de revenus de sources commerciales et qui auraient besoin de capitaux supplémentaires pour faire croître leurs activités. La preuve de l'impact est un critère d'investissement clé. Les processus d'évaluation de l'impact sont décrits dans le document intitulé [Déclaration relative aux principes opérationnels de la gestion de l'impact de BMO](#).

Équipe Transition énergétique

En 2021, BMO Marchés des capitaux a créé l'équipe Transition énergétique. Cette équipe aide les clients à mettre en œuvre des stratégies de décarbonisation en évaluant les technologies énergétiques et en combinant des produits et des services de base avec des produits spécialisés, comme le Fonds d'impact BMO et des prêts thématiques, afin d'avancer du financement pour des occasions qui ne sont pas encore bancables en soi.

L'équipe Transition énergétique fournit aux groupes sectoriels de BMO les connaissances, les outils et le soutien nécessaires (y compris des recherches de l'Institut pour le climat de BMO) à la mobilisation de leurs clients dans le cadre de leurs transitions énergétiques. Elle s'appuie sur des spécialistes des secteurs d'activité issus de nos équipes Énergie, Services publics et infrastructure, Mines et métaux, Industrie, Alimentation, produits de consommation et vente au détail et Finance durable pour fournir un large éventail de savoir-faire concernant les occasions et les avancées liées à la transition énergétique, notamment :

- Hydrogène et piles à combustible
- Financement de la transition énergétique
- Stockage en énergie électrique
- Carburants à faible teneur en carbone et gaz naturel renouvelable
- Capture, utilisation et séquestration du carbone
- Minéraux de transition énergétique
- Énergie renouvelable et énergie nucléaire
- Mobilité électrique et véhicules à zéro émission
- Solutions basées sur la nature
- Gestion de la demande énergétique
- Solutions d'économie circulaire incluant les processus de valorisation des déchets

Agir ensemble pour lutter contre les changements climatiques

Nous prenons part à la lutte contre les changements climatiques en participant à de nombreux groupes de travail, initiatives et partenariats multilatéraux. Ces collaborations contribuent au développement de connaissances et d'expertise sur les changements climatiques, notamment en permettant de mieux comprendre les occasions et les risques qui y sont liés et la transition vers une économie carboneutre.

Association des Principes de l'Équateur

BMO est signataire des Principes de l'Équateur (PE) depuis 2005. Nous représentons l'Amérique du Nord au sein du comité de direction de l'Association des PE, avons participé activement à la quatrième mise à jour des PE, qui englobait notamment les changements climatiques, les droits des Autochtones et la gestion des risques environnementaux et sociaux relevant de son champ d'application, et présidons l'Initiative intersectorielle sur la biodiversité visant à élaborer et à échanger de bonnes pratiques liées aux services des industries extractives qui touchent la biodiversité et l'écosystème.

Projet pilote bancaire du GIFCC dans le cadre de l'initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (IF-PNUE), phase III

BMO participe à la phase III du programme bancaire du GIFCC dans le cadre de l'IF-PNUE afin d'améliorer la mise en œuvre des recommandations du GIFCC. Nous participons activement à des modules axés sur les simulations de crise liée au climat, les outils de gestion des risques physiques et de transition, le risque climatique sectoriel et régional, l'immobilier, les méthodes de gestion des températures implicites du portefeuille, la gestion du risque climatique et les meilleures pratiques en matière de communication de l'information, les répercussions économiques des changements climatiques, et le soutien aux clients en matière de transition et de prise ferme.

Association des banquiers canadiens – Groupe de spécialistes en gestion du risque environnemental

BMO participe à un forum sectoriel qui surveille l'évolution de la réglementation et rédige des propositions à l'intention des organismes de

réglementation nationaux et internationaux sur les consultations liées au risque climatique, aborde les questions d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques et transmet les meilleures pratiques en matière de communication de l'information sur le risque climatique, particulièrement celles qui vont dans le sens des recommandations du GIFCC.

La Chambre de commerce du Canada – Le Conseil pour la carboneutralité

BMO siège au Conseil pour la carboneutralité de la Chambre de commerce du Canada, un groupe qui est consacré à la promotion du leadership sectoriel en matière de changements climatiques et qui vise à influencer la politique gouvernementale par de multiples moyens, notamment par l'intermédiaire du Groupe consultatif pour la carboneutralité du Gouvernement du Canada.

Bank Policy Institute (BPI)

BMO participe au Groupe de travail sur le client du Bank Policy Institute, un groupe non partisan de représentation et de recherche en matière de politique publique, représentant les grandes banques aux États-Unis.

Comité technique 207 de l'ISO sur la normalisation dans le domaine de la gestion de l'environnement

Un membre de l'équipe Durabilité de BMO est le président des comités parallèles canadiens du comité technique 207 de l'ISO. Ces efforts visent à créer des outils pour gérer les répercussions environnementales et climatiques, y compris les aspects sociaux et économiques connexes, à l'appui du développement durable. La portée des travaux englobe les systèmes de gestion de l'environnement, l'audit, la vérification/validation et les enquêtes connexes, l'étiquetage environnemental, l'évaluation de

la performance environnementale, l'évaluation du cycle de vie, les changements climatiques et leurs mesures d'atténuation et d'adaptation, l'écoconception, l'efficacité matérielle, l'économie environnementale et la finance environnementale et climatique.

Comité technique 322 de l'ISO sur la normalisation dans le domaine de la finance durable

Un membre de l'équipe Finance durable de BMO est le président du comité parallèle canadien du comité technique 322 de l'ISO sur la normalisation dans le domaine du financement durable. Son travail favorisera l'intégration des facteurs de durabilité, notamment les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance dans les activités de financement.

Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD)

BMO participe au CAFD et aux groupes d'experts techniques. Le Conseil travaille sur l'infrastructure nécessaire pour faire progresser la finance durable au Canada, y compris dans des domaines clés comme la disponibilité des données et le développement de la taxonomie.

Groupe de travail sur l'établissement des cibles d'efficacité des ressources relatives aux Principes pour une banque responsable dans le cadre de l'IF-PNUE

BMO participe au groupe de travail sur l'établissement des cibles d'efficacité des ressources relatives aux Principes pour une banque responsable dans le cadre de l'IF-PNUE. Le travail est axé sur la création de lignes directrices et l'établissement de cibles liées au financement de la transition vers une économie circulaire fondée sur une utilisation efficiente des ressources.

Balado Sustainability Leaders de BMO (en anglais seulement)



Le balado Sustainability Leaders de BMO a remporté le prix *Stevie* 2021 aux International Business Awards pour le meilleur balado d'affaires. Lancé en 2019, ce balado vise à faire progresser le dialogue sur les approches de pointe en matière de durabilité. Parmi les sujets abordés en 2021, mentionnons les changements climatiques, les droits de la personne, l'équité sociale, le logement abordable, la biodiversité et la transition vers un monde carboneutre. <https://leadersetdurabilite.bmo.com/fr/home/balado-sustainability-leaders/>

Groupes de travail du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)

BMO, avec d'autres institutions financières, participe à des groupes de travail visant à élaborer et à mettre en œuvre une approche harmonisée d'évaluation et de divulgation des émissions de GES associées à ses prêts et à ses investissements, notamment un groupe de travail canadien et des groupes de travail axés sur les prêts pour les immeubles commerciaux et résidentiels et pour les véhicules automobiles.

Climate Risk Consortium, Risk Management Association

BMO s'est joint au consortium en 2022. Il s'agit du premier consortium sectoriel voué exclusivement à l'avancement des meilleures pratiques en matière de gestion des risques climatiques dans le secteur des services financiers. Le consortium fera progresser les meilleures pratiques et créera un leadership éclairé à l'échelle des trois points de contrôle et d'autres aspects de la gestion des risques climatiques.

Groupes de travail et forums sectoriels sur le risque climatique

Nous participons à plusieurs autres groupes de travail et forums sectoriels sur le risque climatique, notamment ceux organisés par l'Institut de finances internationales (IFI), l'Institute of International Bankers (IIB), le Bank Policy Institute (BPI), le Global Risk Institute (GRI), la Global Association of Risk Professionals (GARP), la Risk Management Association (RMA) et l'International Association of Credit Portfolio Managers (IACPM). Ces forums permettent d'obtenir les dernières nouvelles sur le secteur et la réglementation, de partager les meilleures pratiques et, parfois, de donner l'avis du secteur sur les propositions ou les consultations gouvernementales ou d'organismes de réglementation.

Climate Action 100+

BMO Gestion mondiale d'actifs était l'un des membres fondateurs de cette initiative collaborative de 60 000 milliards de dollars américains, par laquelle des investisseurs du monde entier se mobilisent pour s'assurer que les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre prennent les mesures nécessaires pour lutter contre les changements climatiques.

Climate Engagement Canada

En 2021, BMO Gestion mondiale d'actifs est devenue l'un des membres fondateurs de l'initiative collaborative de mobilisation des investisseurs canadiens, dans le cadre de laquelle elle s'est engagée à diriger la mobilisation des sociétés canadiennes afin de promouvoir une transition équitable vers une économie carboneutre. BMO Gestion mondiale d'actifs siège au comité de direction.

Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques

En 2021, BMO Gestion mondiale d'actifs a corédigé la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques et en est devenue l'un des signataires fondateurs. La Déclaration réunit des investisseurs institutionnels canadiens pour soutenir la transition vers une économie carboneutre éclairée par les perspectives autochtones, demande une responsabilisation accrue des sociétés ouvertes à l'égard du climat, et décrit les mesures de lutte contre les changements climatiques que les investisseurs s'engagent eux-mêmes à prendre. La Déclaration a été appuyée par un actif sous gestion de 5 500 milliards de dollars représentant plus de 35 investisseurs.

Transition Pathway Initiative

BMO Gestion mondiale d'actifs appuie la Transition Pathway Initiative, qui évalue la préparation des entreprises à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Engagement de BMO Gestion mondiale d'actifs à l'égard des politiques

BMO Gestion mondiale d'actifs continue de mobiliser les décideurs afin d'encourager la prise de mesures énergiques à l'égard des changements climatiques. Récemment, en prévision de la COP26, BMO Gestion mondiale d'actifs a appuyé la déclaration des investisseurs internationaux sur la crise climatique adressée aux gouvernements et a collaboré avec le Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers de l'Ontario à la communication, par les sociétés réglementées, de l'information obligatoire sur les changements climatiques, conformément aux recommandations du GIFCC.

Gestion des risques

Nous considérons les changements climatiques comme un facteur de risque transversal qui se manifeste à travers les risques déterminés importants.

À BMO, nous considérons les risques physiques et de transition découlant des changements climatiques comme des facteurs de risque transversal qui pourraient avoir une incidence sur les risques importants de notre taxonomie des risques.

En 2020, nous avons intégré des facteurs climatiques précis à notre cadre amélioré de gestion des risques environnementaux et sociaux en considérant officiellement les changements climatiques comme un risque important pour la Banque et en les incluant dans notre taxonomie des risques pour l'ensemble de l'organisation, en tant que sous-ensemble des risques environnementaux et sociaux. En 2021, nous avons ajouté les risques physiques et les risques de transition liés au climat à la taxonomie. Nous prévoyons que la taxonomie évoluera à mesure que nous améliorerons notre compréhension de la façon dont les répercussions climatiques pourraient se manifester sous forme de risques pour la Banque.

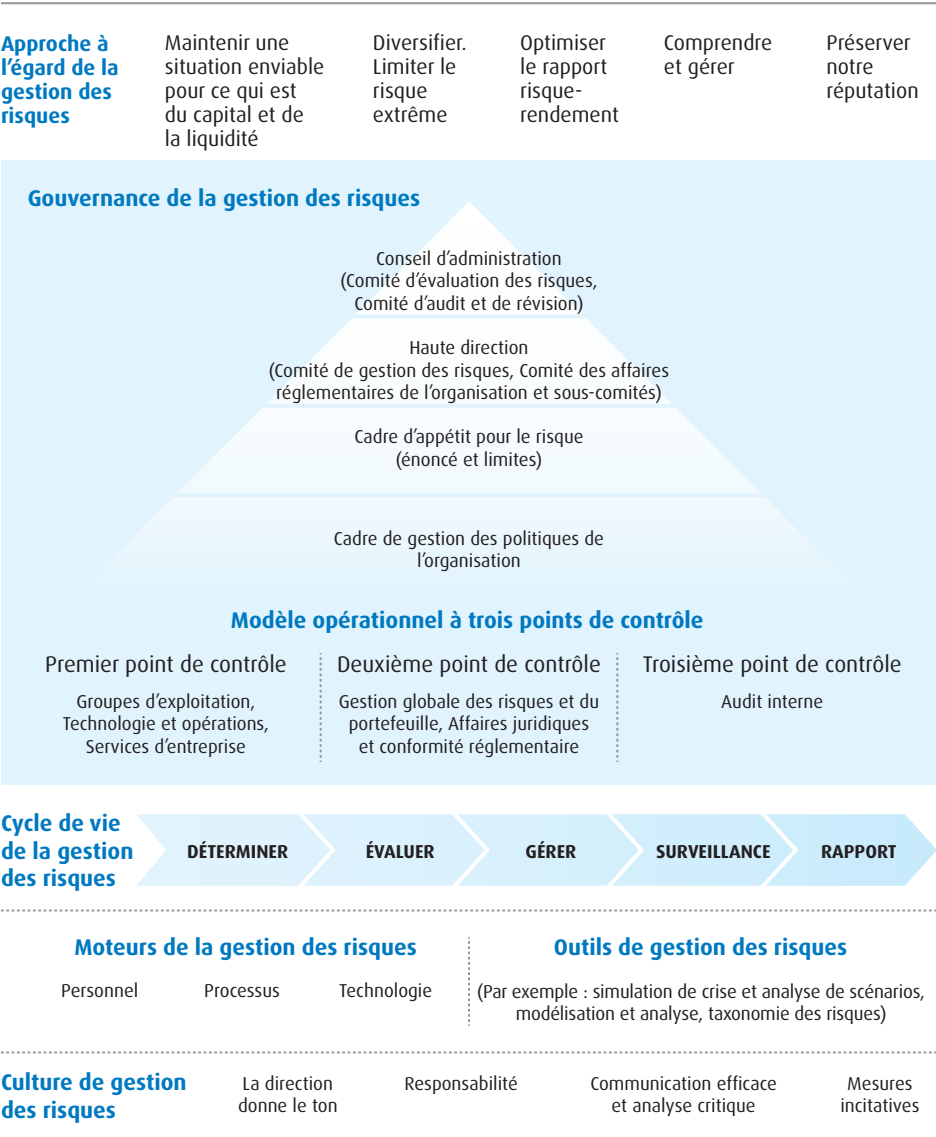
Cadre de gestion des risques

Nous intégrons les facteurs climatiques dans l'ensemble de notre cadre de gestion globale des risques. Supervisé par le chef de la gestion des risques, le cadre définit notre approche en matière de gestion des risques, y compris la gouvernance des risques et le cycle de la gestion des risques. Il est rendu possible grâce aux employés, aux processus et à la technologie, et tire parti d'outils comme la modélisation et l'analyse, les simulations de crise et la taxonomie des risques qui définit nos risques importants. Il repose aussi sur notre culture du risque. Pour en savoir plus sur notre cadre de gestion globale des risques, consultez le Rapport annuel et le Rapport de gestion 2021.

Pour intégrer les facteurs climatiques dans notre cadre de gestion globale des risques, nous devons tirer efficacement parti des mécanismes et processus de gouvernance des risques qui existent dans le cycle de vie des risques, les mettre à jour au besoin, et développer de nouvelles capacités, le cas échéant, pour repérer, évaluer et gérer les répercussions potentielles des changements climatiques sur nos clients, nos portefeuilles et nos activités. Par exemple, notre programme évolutif d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques ([voir la page 25](#)) oriente notre processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques climatiques.

Nous avons élaboré un énoncé qualitatif en matière d'appétit pour le risque sur les risques environnementaux et sociaux, y compris les changements climatiques. En 2020, nous avons établi le premier énoncé d'appétit pour le risque lié aux changements climatiques publié par le Conseil d'administration et la mesure de risque clé connexe, qui évalue le crédit que nous avons octroyé en appui à des éléments d'actif liés au carbone en pourcentage de notre solde net des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux. En 2021, à la lumière de notre analyse de modélisation des émissions financées et du parcours de décarbonisation ([voir la page 42](#)), nous avons établi des seuils de tolérance au risque pour la mesure, qui sont entrés en vigueur en 2022.

Cadre de gestion globale des risques



Détermination, évaluation et gestion des risques climatiques

En collaboration avec les secteurs d'activité (y compris l'équipe Finance durable de BMO Marchés des capitaux et l'équipe BMO Gestion mondiale d'actifs) et les Services d'entreprise (y compris la Gestion des risques), les équipes Gestion globale des risques et du portefeuille et Durabilité gèrent les risques environnementaux et sociaux au sein de notre organisation et progressent vers l'atteinte de nos objectifs de durabilité. L'Ambition carboneutralité de BMO est l'un de ces objectifs.

La Gestion globale des risques et du portefeuille et l'équipe Durabilité, en collaboration avec les groupes d'exploitation, surveillent l'évolution des normes et des règlements internationaux et y réagissent. Nous demeurons au fait des pratiques changeantes en matière de risques climatiques en menant des recherches indépendantes, en participant à des forums internationaux avec nos pairs, en maintenant un dialogue ouvert avec nos parties prenantes internes et externes et en surveillant les nouveautés réglementaires, les meilleures pratiques et les initiatives d'organismes internationaux qui ne sont pas chargés de la réglementation.

Nous considérons que les risques physiques et de transition découlant des changements climatiques sont des facteurs de risque transversal qui pourraient avoir une incidence sur les risques importants de notre taxonomie des risques à court (de 0 à 1 an), à moyen (de 1 à 3 ans) et à long terme (de 3 à 20 ans). Les risques physiques sont ceux qui sont associés aux changements climatiques et qui entraînent à la fois des effets physiques aigus et chroniques. Les risques de transition sont ceux qui sont associés à la transition vers une économie carboneutre. Pour en savoir plus sur les risques importants de BMO et leurs définitions, consultez les pages 81 à 113 de notre Rapport annuel et de notre Rapport de gestion 2021. Vous trouverez ci-dessous une discussion sur la façon dont le risque climatique pourrait avoir une incidence sur certains de nos risques importants.

Risque de crédit et de contrepartie

Les risques climatiques pourraient avoir un effet sur notre exposition au risque de crédit et de contrepartie s'ils touchent les revenus, les coûts ou l'accès au capital de nos clients, et que ces derniers ne sont plus en mesure de respecter leurs engagements financiers envers BMO. Les emprunteurs pourraient faire face à des pertes ou à une hausse de leurs frais d'exploitation, résultant d'un changement aigu ou chronique dans les conditions climatiques ou les politiques relatives au climat, comme la tarification des émissions de carbone, les cibles sectorielles ou les plafonds d'émissions. Leurs revenus pourraient subir les effets de technologies nouvelles et émergentes, qui pourraient perturber le système économique existant et modifier la demande de certains produits, services et marchandises.

Nous étayons notre cadre de gestion du risque environnemental et social, y compris les changements climatiques, en l'intégrant aux politiques et procédures existantes. En 2020, nous avons mis à jour plusieurs directives de financement pour tenir compte des risques environnementaux, y compris les changements climatiques, et nous exerçons une diligence accrue lors de transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans un secteur sujet aux risques liés à l'environnement. Notre directive de financement Gestion du risque environnemental et social comprend des directives sur la façon de comprendre les répercussions précises des changements climatiques sur l'emprunteur et ses activités, y compris les changements apportés à la réglementation ou à la législation. Nous faisons également des efforts pour comprendre les stratégies retenues par les emprunteurs pour s'adapter aux changements climatiques et les atténuer.

Gestion des risques découlant des relations avec la clientèle

Afin de déterminer, d'évaluer et de gérer des risques climatiques particuliers qui découlent de nos relations avec nos clients, nous suivons des lignes directrices internes qui résument la portée des risques environnementaux et sociaux et mettons en place des procédures, notamment en matière de diligence accrue, qui nous permettent de déterminer l'ampleur de notre exposition à ces risques. Pour éviter une surexposition dans une région ou un secteur d'activité susceptible d'être exposé aux risques climatiques, nous veillons à ce que notre portefeuille de crédit demeure diversifié. Nous continuons d'effectuer des examens sectoriels de notre portefeuille de crédit afin d'évaluer notre exposition potentielle aux secteurs sujets aux risques climatiques. Comme ces examens sectoriels sont en cours, les risques climatiques relevés pour chaque secteur pourraient être modifiés ou mis à jour à l'avenir.

Vulnérabilité des activités d'octroi de crédit de BMO au risque climatique (au 31 octobre 2021)

Secteur	Principal risque lié au climat	% du solde net des prêts et acceptations
Prêts hypothécaires à l'habitation	Physique et de transition	28,6 %
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	Aucun risque important	16,3 %
Finances	Physique et de transition	11,1 %
Service industries	Aucun risque important	9,5 %
Immobilier commercial	Physique et de transition	9,1 %
Secteur manufacturier	Physique et de transition	5,9 %
Commerce de détail	Aucun risque important	3,6 %
Commerce de gros	Aucun risque important	3,1 %
Agriculture	Physique et de transition	2,9 %
Transport	Physique et de transition	2,7 %
Cartes de crédit	Aucun risque important	1,7 %
Services publics	Physique et de transition	1,5 %
Industries pétrolière et gazière	Transition	1,2 %
Construction (non immobilière)	Transition	0,9 %
Autre	Non évalué	0,5 %
Exploitation minière	Physique et de transition	0,4 %
Gouvernement	Transition	0,4 %
Produits de financement	Aucun risque important	0,2 %
Communications	Aucun risque important	0,2 %
Produits forestiers	Physique	0,2 %

Gestion du risque non financier opérationnel

L'exposition de BMO aux risques opérationnels pourrait être accrue par les risques physiques et les risques de transition liés au climat. Les risques physiques découlant d'événements environnementaux, comme les sécheresses, les inondations, les feux de forêt, les tremblements de terre, les ouragans et autres tempêtes, pourraient également perturber nos activités et se traduire par une baisse du bénéfice ou une augmentation des pertes. L'évaluation du risque climatique fait partie du cadre de gestion du risque immobilier de BMO. Les dispositions que nous avons prises à l'égard de la gestion de la continuité des activités, notamment nos plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence, nous donnent la capacité de restaurer, de maintenir et de gérer les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités.

De plus, nous comprenons que notre exposition aux risques opérationnels liés à notre utilisation des ressources pourrait être accrue par les risques de transition liés au climat. La modification des régimes climatiques et des politiques relatives au climat pourrait faire augmenter les dépenses d'investissement et les frais d'exploitation associés à l'énergie et au matériel que nous utilisons pour chauffer, climatiser et alimenter nos installations. Nous gérons notre consommation d'énergie dans le cadre de projets d'économie d'énergie tels que la mise à niveau des dispositifs d'éclairage, des systèmes de chauffage et de climatisation (CVC) et des contrôles. Si la durée utile de nos actifs (p. ex., équipements de CVC) est compromise, nous modifions nos prévisions de dépenses d'investissement. Nous surveillons sur une base continue la venue de nouvelles taxes sur les combustibles ou l'énergie ou de nouveaux règlements sur la tarification du carbone qui pourraient avoir une incidence sur nos frais d'exploitation. Cette surveillance est possible grâce à notre groupe interne de gestion des risques, à la rétroaction de nos tiers fournisseurs de services de gestion des installations et à notre participation aux associations sectorielles.

Les changements qui s'opèrent dans les régimes climatiques et les politiques relatives au climat peuvent aussi avoir des répercussions sur les frais d'exploitation et les dépenses d'investissement de nos fournisseurs. Ces derniers pourraient choisir de faire payer ces frais à leurs clients, ce qui pourrait faire augmenter nos coûts d'achat. Conformément à son Code de conduite à l'intention des fournisseurs, le Programme de consommation durable du matériel de BMO tient compte de la performance de nos fournisseurs actuels et futurs en matière de durabilité et de gestion des risques, notamment des risques liés aux changements climatiques. Nous utilisons un processus rigoureux de sélection des fournisseurs pour déterminer les risques qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur notre organisation. Toutes les demandes de proposition comprennent un ensemble complet de questions sur la durabilité qui visent à comprendre leurs pratiques en matière de responsabilité environnementale et sociale.

Risque juridique et réglementaire

Nous pourrions être exposés à un risque accru de conformité juridique et réglementaire, ainsi qu'à des frais éventuels de litige et de responsabilité. À l'échelle mondiale, les organismes de réglementation et de surveillance des services financiers sont en train d'établir des principes relatifs à la gestion du risque financier lié au climat, que nous prendrons en considération alors que nous continuons à intégrer le risque climatique à notre cadre de gestion globale des risques. Des risques juridiques et réglementaires pourraient découler des actions ou de l'inaction, réelles ou présumées, de BMO et de ses clients en matière de changement climatique et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, ou de leur communication de l'information sur ces questions.

Risque de stratégie

Comprendre nos risques et occasions liés au climat à court, à moyen et à long terme nous aidera à élaborer des stratégies d'affaires résilientes aux changements climatiques et à prendre des décisions qui visent à réduire ces risques et à améliorer les occasions de croissance. Les facteurs d'atténuation financiers choisis pour gérer les risques, leur efficacité et leur coût peuvent également entraîner des changements dans nos stratégies d'affaires.

Les politiques gouvernementales qui appuient la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, les approches potentielles en matière de réglementation ou de supervision et la gravité croissante des événements climatiques peuvent sensibiliser davantage les clients aux changements climatiques et entraîner des changements dans leur comportement. Pour aider à réduire l'incidence future des changements climatiques, les clients des secteurs du commerce de détail et de gros peuvent modifier leur comportement en faveur d'une consommation respectueuse du climat et demander des services et des produits financiers qui s'harmonisent avec un impact climatique positif ou choisir de changer d'institution. Les attentes des investisseurs en matière de changements climatiques évoluent également, et un nombre croissant d'entre eux intègrent les facteurs climatiques dans leurs décisions de placement.

Inversement, les politiques gouvernementales peuvent diverger des préférences des consommateurs et des investisseurs, et la Banque pourrait être encouragée, au moyen de politiques, de taxes ou règlements, à développer des produits et des services qui sont incompatibles avec ces préférences ou avec une répartition du capital fondée sur le marché.

La sensibilisation et la demande accrues à l'égard des produits et services respectueux du climat, ainsi que la meilleure communication de l'information sur le profil de risque climatique des banques peuvent orienter et influencer les ajustements apportés à nos activités et à nos stratégies de placement.

Risque de réputation

De plus en plus, les investisseurs, les clients et les parties prenantes demandent aux institutions financières de jouer un rôle clé dans la gestion des risques et des répercussions liés au climat. Notre façon de gérer les risques et les occasions liés au climat et de communiquer l'information à leur sujet pourrait entraîner des risques de réputation nouveaux ou accrus pour la Banque. Des risques de réputation peuvent aussi survenir indirectement, car les parties prenantes cherchent à tenir les banques responsables du financement des clients considérés comme étant à l'origine des répercussions négatives des changements climatiques.

Mobilisation des fournisseurs à l'égard du risque climatique

La participation au programme de la chaîne d'approvisionnement du CDP nous aide à comprendre le risque climatique dans notre chaîne d'approvisionnement. En 2021, certains de nos principaux fournisseurs ont été sollicités dans le cadre du programme. Ils ont communiqué de l'information sur leurs émissions de GES et sur leur façon de gérer les risques et les occasions liés au climat. Pour en savoir plus sur notre Programme de consommation durable du matériel, consultez notre Rapport de durabilité 2021.

Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques

BMO élabore un programme d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques afin d'explorer les vulnérabilités propres au climat et d'améliorer sa résilience aux risques climatiques, conformément aux recommandations du GIFCC. Le programme d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques tire parti des capacités de gestion des risques existantes et de l'expertise propre au climat. Ce programme comprend l'évaluation des risques physiques ou de transition qui sont pertinents et potentiellement importants pour un éventail de portefeuilles exposés aux risques climatiques, et nous continuerons à élargir les analyses à l'échelle des secteurs et des types de risque, conformément aux politiques internes et aux exigences réglementaires applicables. L'utilisation de l'analyse de scénarios pour mieux comprendre les risques liés au climat est relativement nouvelle et évolue rapidement. Notre approche d'analyse de ces scénarios évoluera de concert avec l'amélioration des techniques de modélisation et la disponibilité accrue des données, à mesure que nous approfondirons nos connaissances sur les répercussions climatiques et continuerons de prendre en considération des scénarios climatiques complets. Ces efforts permettront de repérer les risques financiers qui pourraient s'avérer importants et orienteront notre stratégie d'affaires en ce qui concerne les changements climatiques.

Les risques physiques et de transition sont des risques à long terme, et l'incertitude est grande quant à la façon dont les facteurs politiques et socioéconomiques pourraient évoluer. Par nature, il s'agit de risques qui touchent l'ensemble du monde et de l'économie, qui sont complexes et qui varient d'une région et d'un secteur à l'autre. L'analyse de scénarios est un outil utile qui nous permet de comprendre l'ampleur potentielle de nos expositions aux risques associés aux changements climatiques et de leurs répercussions. Elle nous aide également à évaluer les risques et notre capacité financière à nous adapter et à atteindre nos objectifs stratégiques, y compris les cibles climatiques.

Nous avons mené des projets pilotes d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques dans certains secteurs sujets aux risques climatiques de notre portefeuille de prêts, notamment les secteurs pétrolier et gazier en amont, de l'immobilier commercial, de l'immobilier résidentiel, de l'agriculture, ainsi que des mines et des métaux. Le tableau ci-dessous résume les projets pilotes d'analyse de scénarios menés en 2019 et en 2020.

Analyses de scénarios effectuées à ce jour

	Industries pétrolière et gazière	Financement immobilier commercial	Agriculture	Mines et métaux
Risques de transition évalués	Politique Technologie Marché	Politique Réglementaire	Politique Marché	Politique
Risques physiques évalués	Non évalué	Risque aigu	Risque chronique et risque aigu	Non évalué
Scénarios climatiques évalués	Transition chaotique – scénario de taxe sur le carbone pour le secteur pétrolier et gazier : une taxe pure sur le carbone augmente rapidement et est appliquée de façon isolée au secteur. Transition méthodique – scénario intégré REMIND du 2 degrés : une taxe sur le carbone s'accroît lentement et le scénario tient compte des interactions énergétiques à l'échelle mondiale.	Transition ordonnée (2 °C) – politiques relatives au climat introduites tôt et de plus en plus strictes; zéro émission nette de carbone atteinte avant 2070; 67 % de chance de limiter le réchauffement de la planète à 2 °C. Transition chaotique (2 °C) – politiques relatives au climat mises en œuvre à partir de 2030; des réductions d'émissions plus importantes sont nécessaires pour atteindre l'objectif de zéro émission nette de carbone d'ici 2070. Monde surchauffé (3 °C et plus) – politiques relatives au climat actuelles maintenues, augmentation des émissions jusqu'en 2080, ce qui entraîne un réchauffement de la planète de 3 °C ou plus; des changements climatiques irréversibles se produisent.		Application du modèle REMIND de concert avec le cadre de modélisation de l'évaluation intégrée MAGPIE (Model of Agriculture Production and Its Impacts on the Environment). BMO a évalué deux scénarios de transition prévoyant des mesures immédiates : Scénario de 2 °C – prise immédiate de mesures collectives pour réduire les émissions de façon à limiter le réchauffement à 2 °C. Scénario de 1,5 °C – prise immédiate de mesures pour réduire les émissions de façon à limiter le réchauffement à 1,5 °C.
Horizon	À court terme : 2021 À long terme : 2040	À court terme : Immédiatement À moyen terme : 2030 À long terme : 2040 et +		
Mesures du risque climatique	Cote de risque et probabilité de défaut adaptées au scénario	Incidence possible sur les pertes sur créances		

Nous continuons à développer notre capacité interne à effectuer des analyses de scénarios relatifs aux changements climatiques. L'analyse des scénarios est dirigée par la Gestion globale des risques et du portefeuille, en collaboration avec les groupes d'exploitation, l'équipe Durabilité et le groupe Technologie et opérations. En 2021, nous avons mis sur pied le groupe de travail sur l'analyse de scénarios climatiques afin de déterminer comment l'analyse de scénarios peut appuyer notre évaluation des occasions et des risques, et afin de concevoir et de mettre en œuvre un programme reproductible d'analyse de scénarios climatiques. Le groupe de travail comprend des représentants de la Gestion globale des risques et du portefeuille, de l'équipe Durabilité, ainsi que de l'Institut pour le climat de BMO, du groupe Technologie et opérations, des Études économiques et des groupes d'exploitation. Par son approche globale et multidisciplinaire, le groupe de travail vise à favoriser l'uniformité de la conception et à mettre en œuvre un programme reproductible d'analyse de scénarios climatiques en tirant parti des capacités existantes de simulation de crise et en y ajoutant une expertise propre au climat.

Cette approche générera des évaluations quantitatives des risques physiques et de transition dans certains secteurs et, au fil du temps, à l'échelle de toute l'entreprise. Lorsqu'il est difficile de réaliser l'analyse quantitative, nous nous efforçons d'intégrer des superpositions qualitatives. Les apprentissages tirés des projets pilotes précédents ainsi que l'évolution des meilleures pratiques sectorielles sont utilisés pour orienter ce travail de développement et élargir l'analyse à d'autres secteurs de notre portefeuille.

Analyse de scénario 2021 pour le portefeuille de BMO à Londres

La succursale de BMO à Londres continue de respecter son plan visant à répondre aux exigences en matière de risque climatique de la Prudential Regulation Authority (PRA) du Royaume-Uni. En 2021, d'importants progrès ont été réalisés dans l'analyse du portefeuille de prêts britannique afin de mieux comprendre les vulnérabilités des clients au risque climatique, en se concentrant sur les secteurs les plus menacés par une transition climatique. Cette analyse comprend la saisie des données climatiques au niveau du client et l'élaboration d'un scénario de risque de transition plausible fondé sur l'imposition d'une taxe sur le carbone. Notre approche continue d'évoluer conformément aux meilleures pratiques du secteur et dans la mesure où la disponibilité de données complètes, précises et comparables le permet. Cette analyse ne représente pas une prévision, et les répercussions potentielles sont incertaines étant donné la nature prospective de l'évaluation. Le risque climatique est intégré à la taxonomie des risques et à l'appétit pour le risque de la succursale, et le chef, Gestion des risques, Europe assume la fonction de haute direction.

Mines et métaux

Risques de transition évalués	Incidence des émissions sur la cote de crédit des clients et vulnérabilité associée à une taxe sur le carbone. Évaluation qualitative de l'exposition des clients au risque climatique en fonction d'un éventail de facteurs, y compris, sans s'y limiter, la composition des revenus (combustibles fossiles par rapport aux minéraux de transition énergétique), les coûts, l'offre et la demande et la stratégie de décarbonisation.
Risques physiques évalués	Non évalué.
Scénarios climatiques évalués	On suppose qu'une fourchette de taxes sur le carbone a été déterminée à l'aide des scénarios de transition méthodique et chaotique du Réseau pour le verdissement du système financier.
Horizon	Analyse ponctuelle d'un portefeuille statique comme indicateur du futur modèle d'affaires.
Mesures du risque climatique	Incidence potentielle sur les cotes de crédit et les pertes sur créances correspondantes, le bénéfice net après impôts (BNAI), le capital réglementaire et le rendement des capitaux propres (RCP).

Mesures et cibles

Nous assurons le suivi et rendons compte des risques et des occasions liés au climat.

À BMO, nous organisons nos mesures et nos cibles liées au climat au moyen du Protocole des gaz à effet de serre. Nous quantifions nos émissions des champs d'application 1, 2 et 3, communiquons de l'information à leur sujet et pouvons établir des cibles par rapport à elles. Les émissions du champ d'application 3 liées à notre chaîne de valeur comprennent les « placements » de catégorie 15, souvent appelées « émissions financées » dans le contexte bancaire. Nous assurons le suivi et rendons compte de nos émissions de gaz à effet de serre opérationnelles, de nos émissions financées et de nos actifs liés au carbone.

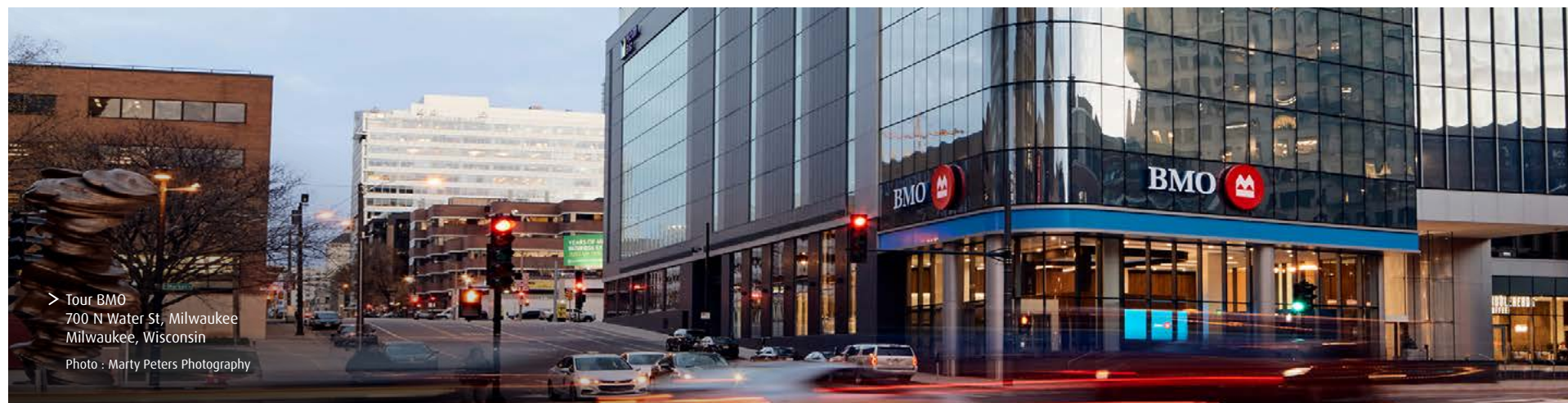
En 2021, nous avons considérablement élargi nos mesures et notre établissement de cibles en commençant à quantifier et à divulguer les émissions financées par secteur, conformément à la norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre du PCAF (la norme PCAF) pour le secteur financier. Nous avons également commencé à modéliser les parcours de décarbonisation à l'aide de scénarios de transition climatique à dépassement faible ou nul, fondés sur des données scientifiques et crédibles, dans le but d'élaborer des cibles et des plans d'action dans le cadre de notre Ambition carboneutralité.

Remarque sur les défis liés aux données

Nous continuons d'améliorer les données climatiques que nous utilisons, et, à cette fin, nous avons établi des partenariats avec des tiers fournisseurs de données et continuons de bâtir et de raffiner nos capacités en matière de collecte, de suivi et d'analyse de données climatiques. Cela pourrait nous permettre de raffiner nos calculs au fil du temps. Bien que nous ayons une très grande confiance dans certaines catégories de données climatiques, comme les mesures relatives à nos émissions opérationnelles, une grande partie des données climatiques ont une disponibilité limitée, et même lorsqu'elles peuvent être obtenues, leur qualité peut être très variable.

À mesure que la quantité et la qualité des données s'améliorent, nous prévoyons réévaluer périodiquement nos émissions de base et, possiblement, nos cibles de réduction des émissions. Les progrès relatifs à nos bases de référence et à nos cibles évolueront de pair avec leur développement. Bien qu'il puisse y avoir un décalage entre les progrès réalisés et les cibles réévaluées, nous nous engageons à rechercher les meilleures données et capacités de modélisation disponibles et à mettre à jour nos calculs de manière transparente, au besoin.

Émissions de gaz à effet de serre opérationnelles



Il est important de comprendre l'impact environnemental de nos activités alors que nous effectuons la transition vers un monde carboneutre. Nous nous efforçons de réduire notre propre consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre qui y sont associées grâce à un plan global de gestion de l'énergie qui comprend des améliorations liées à l'efficacité opérationnelle et des mises à niveau de nos bâtiments.

Fiers d'être carboneutres depuis 2010, nous avons atteint, en 2020, notre objectif d'investir dans des certificats d'énergie renouvelable l'équivalent de notre consommation mondiale totale d'électricité. En 2021, nous avons atteint notre objectif de réduction des émissions opérationnelles de 15 % par rapport au niveau de référence de 2016. Nous avons également établi une nouvelle cible, fondée sur des approches scientifiques, afin de réduire nos émissions de GES de 30 % d'ici 2030 par rapport à notre niveau de référence de 2019.

Nous utilisons les indicateurs environnementaux ci-dessous pour assurer le suivi et la gestion de nos émissions de GES. En 2020 et en 2021, la réduction des émissions a atteint ou a failli atteindre la cible de 2030, un résultat en grande partie attribuable aux conditions de travail à distance qui découlent de la COVID-19. Le retour au bureau au cours des prochaines années pourrait faire augmenter les émissions par rapport à 2020 et 2021, mais nous maintiendrons notre objectif de réduction de 30 % d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de 2019.

	2021 ¹	2020	2019	cible
Émissions de GES provenant du carburant (téqu. CO ₂) (champ d'application 1)	33 661	31 621	45 672	Réduction de 30 % d'ici 2030 par rapport à 2019
Émissions de GES provenant de l'électricité et de la vapeur (téqu. CO ₂) (champ d'application 2)	63 634	62 661	90 457	
Émissions de GES provenant des déchets générés par les activités (téqu. CO ₂) (catégorie 5 du champ d'application 3)	1047	676	982	
Émissions de GES provenant des voyages d'affaires (téqu. CO ₂) (catégorie 6 du champ d'application 3)	1919	7 778	24 655	
Total des émissions de GES liées à l'exploitation (téqu. CO ₂)	100 261	102 736	161 766	
Crédits de carbone éliminés (téqu. CO ₂)	36 715	40 317	71 853	
Réduction des émissions de GES provenant de crédits d'énergie renouvelable achetés (téqu. CO ₂)	63 546	62 419	89 913	
Émissions nettes de GES liées à l'exploitation (téqu. CO ₂)	0	0	0	Activités en matière de carboneutralité chaque année
Consommation totale d'électricité provenant de sources renouvelables	100 %	100 %	100 %	100 % annuellement

¹ En 2021, nous avons modifié la base de calcul de nos émissions opérationnelles afin d'accélérer la communication de l'information. Les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre déclarées pour 2021 correspondent à la période du 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021. Nous n'avons pas retraité les résultats des exercices précédents, qui ont été calculés en fonction de notre exercice financier. Tous les résultats correspondent à douze mois d'activité et sont comparables. Un tiers indépendant, Morrison Hershfield, a fourni une confirmation raisonnable à l'égard de toutes les émissions des champs d'application 1 et 2 de BMO et de certaines émissions du champ d'application 3. La déclaration de vérification se trouve sur notre [site Web](#).

² Les émissions de catégorie 5 du champ d'application 3 englobent les émissions indirectes de GES provenant des déchets solides de BMO envoyés aux sites d'enfouissement municipaux (Amérique du Nord seulement).

³ Les émissions de catégorie 6 du champ d'application 3 englobent les émissions indirectes de GES provenant des voyages.

Émissions financées

Les émissions financées correspondent au total des émissions de GES de nos clients attribuables à BMO. Ils contribuent de façon importante aux émissions de la chaîne de valeur du champ d'application 3 de toute banque.

En 2021, nous avons commencé à quantifier les émissions de GES associées à nos activités d'octroi de crédit conformément à la norme PCAF. Guidé par cette approche, notre processus de quantification des émissions financées et de modélisation du parcours de décarbonisation est propre au secteur, utilise des mesures largement acceptées, est fondé sur la science et s'adapte à mesure que la disponibilité des données s'améliore et que les parcours de décarbonisation évoluent.

Les secteurs et les sous-secteurs individuels font face à des défis uniques dans le cadre de la transition vers un avenir carboneutre. Notre analyse initiale a porté sur quatre secteurs de notre portefeuille qui contribuent aux émissions mondiales : le secteur pétrolier et gazier en amont, la production d'électricité, les véhicules automobiles et l'immobilier.

Au sein de ces grands secteurs, nous avons évalué les émissions financées et les parcours de décarbonisation pour les étapes de la chaîne de valeur de chaque secteur où les répercussions climatiques sont concentrées, où nous avons un risque de crédit important, où des données suffisantes étaient disponibles et où nous constatons l'intérêt des parties prenantes. En appliquant cette approche, notre analyse de base sur les émissions financées de 2021 a mis l'accent sur les prêts liés à l'industrie pétrolière et gazière en amont, les prêts liés à la production d'électricité au Canada, les prêts pour l'achat de véhicules personnels au Canada et les prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

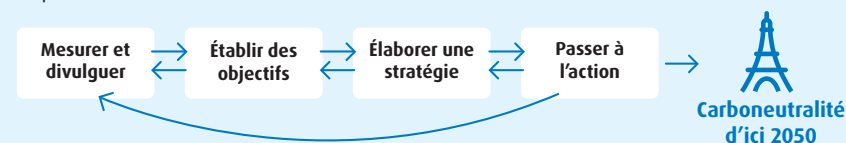
Ambition carboneutralité de BMO

Notre Ambition carboneutralité comprend un engagement à harmoniser les émissions de gaz à effet de serre provenant de nos activités de financement avec l'ambition d'un monde carboneutre d'ici 2050. Il s'agit d'un objectif de politique à l'échelle de l'économie mondiale. Les sociétés, y compris les banques, ne peuvent pas atteindre l'objectif de zéro émission nette en vase clos. L'harmonisation de notre portefeuille avec les parcours de carboneutralité dépend des changements dans l'économie réelle, qui sont influencés par les politiques publiques et les transitions simultanées qui se produisent dans la chaîne de valeur de chaque secteur. Les banques peuvent influencer cette transition en interagissant avec les clients, en offrant des produits et des services sur mesure, en soutenant les politiques publiques et en soutenant l'innovation. Dans ce contexte, nous croyons qu'il est important de tracer des parcours de décarbonisation propres à chaque secteur, qui s'harmonisent aux plus récentes données scientifiques sur le climat et qui démontrent les mesures stratégiques à prendre pour soutenir l'économie en vue d'atteindre des résultats de carboneutralité. Cela facilitera notre planification stratégique et notre gestion des risques, et orientera notre partenariat avec les clients dans le cadre de la transition vers un monde carboneutre.

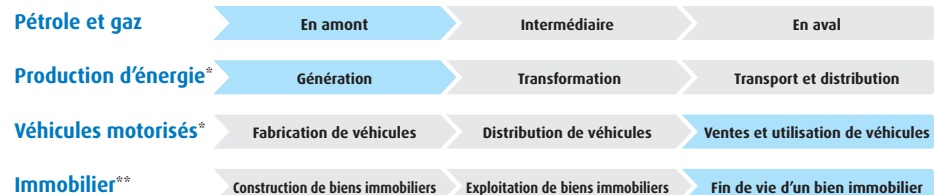
BMO a reçu de l'aide pour l'élaboration de cibles de décarbonisation de Guidehouse. Guidehouse est un fournisseur mondial de premier plan de services-conseils, qui possède de vastes capacités en gestion, en technologie et en services-conseils en gestion des risques, et un leader dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies climatiques à bilan nul pour les institutions financières. Guidehouse est le secrétariat mondial du PCAF avec plus de 175 institutions financières pour élaborer et soutenir la mise en œuvre de méthodes de comptabilisation du carbone dans l'ensemble des catégories d'actif, en plus d'être un partenaire technique à long terme de l'initiative Science-Based Targets (SCTi).

Norme du PCAF

La [norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre pour le secteur financier](#) du PCAF (la norme du PCAF) décrit un processus non linéaire permettant aux institutions financières d'harmoniser leurs portefeuilles avec l'objectif de carboneutralité de l'Accord de Paris d'ici 2050. Notre approche à l'égard de la quantification des émissions financées, de la modélisation du parcours de décarbonisation et de la stratégie et de la planification des mesures est guidée par ce processus.



Portée de la modélisation initiale des émissions financées et du parcours de décarbonisation de BMO

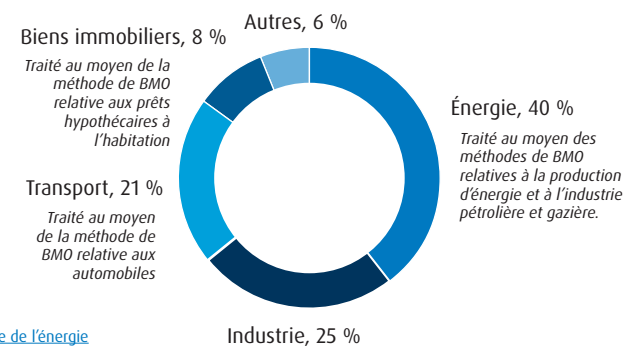


* Inclus dans les calculs de base initiaux des émissions financées et dans la modélisation du parcours de décarbonisation de BMO.

** Notre analyse initiale porte uniquement sur notre portefeuille canadien.

*** Notre analyse initiale porte uniquement sur notre portefeuille canadien et la quantification de base des émissions financées.

Émissions mondiales de CO₂ associées à l'énergie, par secteur



Source : [Agence internationale de l'énergie](#)

Le tableau ci-dessous résume le champ d'application de notre base de référence sur les émissions financées et les caractéristiques de la modélisation du parcours de décarbonisation et de l'établissement des cibles effectuées à ce jour.

Champ d'application de base			Modélisation du parcours de décarbonisation et établissement des cibles					
Secteur	Activité	Lieu	Émissions	Méthodologie	Scénario climatique	Mesure de production de rapports	Niveau de référence de 2019 de BMO	Objectifs BMO
Industries pétrolière et gazière	Portefeuille de prêts aux industries pétrolière et gazière en amont	Échelle mondiale	Champs d'application 1 et 2	Décarbonisation sectorielle	Carboneutralité de l'Agence internationale de l'énergie Scénarios harmonisés de carboneutralité du GIEC	téq. CO ₂ /TJ	Au Canada : 5,3 téq. CO ₂ /TJ Reste du monde : 3,4 téq. CO ₂ /TJ	Cible une réduction de 33 % de l'intensité des émissions du portefeuille d'ici 2030
			Champ d'application 3	Émissions absolues	Carboneutralité de l'Agence internationale de l'énergie Carboneutralité du GCAM Scénarios harmonisés de carboneutralité du GIEC	ktCO ₂	38 914 ktCO ₂	Cible une réduction de 24 % des émissions absolues du champ d'application 3 d'ici 2030
Production d'électricité	Portefeuille de prêts liés à la production d'électricité	Canada	Champ d'application 1	Décarbonisation sectorielle	Scénario de carboneutralité du GCAM au Canada	tCO ₂ /MWh	0,11 tCO ₂ /MWh	Cible une intensité d'émissions de carbone du portefeuille canadien de 0,06 tCO ₂ /MWh d'ici 2030, ce qui équivaut à une réduction de 45 % et correspond à une part de 88 % de la production d'énergie renouvelable
				Harmonisation des capacités	Scénario de carboneutralité du GCAM au Canada	Part des prêts accordés à la production d'électricité à faibles émissions de carbone	78 %	
Véhicules motorisés	Portefeuille de prêts accordés à la production de véhicules personnels	Canada	Champs d'application 1 et 2	Harmonisation des capacités	Carboneutralité de l'Agence internationale de l'énergie Gouvernement du Canada	Part des nouveaux prêts accordés à la production de véhicules à émissions nulles	5,9 %	Vise à ce que la totalité des nouveaux prêts pour les nouveaux véhicules légers et camions légers au Canada soient des VZE d'ici 2035
Immobilier	Portefeuille de prêt hypothécaire à l'habitation	Canada	Champs d'application 1 et 2	Reportez-vous à la section Orientation sectorielle : Biens immobiliers (prêts hypothécaires à l'habitation)				

Propre au secteur

Nous avons utilisé une approche sectorielle pour prioriser les meilleures données disponibles, conformément aux hiérarchies de qualité des données et aux mesures de base du PCAF, afin de nous aider à comprendre les parcours de décarbonisation propres aux secteurs. Cela nous permettra de soutenir nos clients dans leur transition, de réaliser notre Ambition carboneutralité et d'influer sur la réduction des émissions dans l'économie réelle. Nous prévoyons élargir la couverture sectorielle au fil du temps. Bien que nous ayons évalué les approches émergentes relatives aux méthodes intersectorielles au niveau du portefeuille (c.-à-d. l'harmonisation de la température) et continuions de le faire, nous avons décidé de ne pas nous attarder davantage à ces approches pour le moment en raison des limites de la qualité des données et de notre application de la méthodologie du PCAF.

Fondé sur des données scientifiques

Nous avons comparé l'intensité des émissions de carbone du portefeuille sectoriel aux trajectoires des émissions sectorielles ou géographiques qui, selon des scénarios climatiques scientifiques, seraient nécessaires pour atteindre un monde carboneutre d'ici 2050, en utilisant un niveau de référence de 2019. Nous avons évalué 29 scénarios climatiques afin de déterminer les points de référence les plus appropriés et les plus crédibles pour nos secteurs ciblés, en appliquant les critères suivants :

- Le scénario est conforme à un résultat de carboneutralité d'ici 2050, aussi appelé 1,5 °C
- Le scénario présente une augmentation de la température de faible à nulle supérieure à 1,5 °C
- Le scénario repose prudemment sur des technologies d'émissions négatives
- Le scénario comporte des hypothèses raisonnables sur la séquestration du carbone
- Le scénario présente des données sectorielles détaillées sur les émissions et les activités afin de modéliser les parcours de décarbonisation pour les secteurs sélectionnés par BMO
- Le scénario présente des données géographiques détaillées sur les émissions et les activités afin de modéliser les parcours de décarbonisation pour le Canada ou l'Amérique du Nord

Alliance bancaire Net Zéro (NZBA)

Nous avons élaboré une approche en matière d'établissement des cibles qui est conforme aux engagements que BMO a pris en tant que signataire de l'alliance bancaire Net Zéro (NZBA) organisée par l'ONU, notamment :

- Assurer la transition de toutes les émissions opérationnelles et financées afin qu'elles s'harmonisent aux parcours vers l'atteinte de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 ou plus tôt, y compris les émissions des champs d'application 1, 2 et 3 des clients lorsque celles-ci sont importantes et lorsque les données le permettent.
- Établir des cibles intermédiaires fondées sur des scénarios pour 2030 pour les secteurs prioritaires qui produisent beaucoup de GES et émettent des GES, en utilisant des scénarios de décarbonisation bien connus, à dépassement nul ou faible, et en s'appuyant de façon prudente sur des technologies d'émissions négatives.
- Les cibles sont approuvées par le chef de la direction et examinées par le Conseil d'administration.
- Les cibles seront atteintes en priorisant la mobilisation des clients, en offrant des produits et des services pour soutenir la transition des clients, en participant aux politiques d'entreprise, sectorielles et publiques et en augmentant le financement pour des solutions climatiques crédibles.
- Dans les 12 mois suivant la signature de la NZBA, nous publierons et communiquerons avec l'IF-PNUE aux fins d'examen, de cibles et de progrès par rapport à un plan de transition examiné par le Conseil d'administration qui énonce les mesures à prendre et les politiques sectorielles liées au climat.
- Au moins tous les cinq ans, nous examinerons et, au besoin, réviserons nos cibles pour nous assurer qu'elles sont conformes aux plus récentes données scientifiques sur le climat.

Scénario climatique	Hypothèses macroéconomiques
Scénario de carboneutralité d'ici 2050 de 2021 de l'Agence internationale de l'énergie	- La population mondiale augmente de façon stable, atteignant 9,6 milliards de personnes en 2050. - Le PIB devrait augmenter de 147 % de 2020 à 2050.
Carboneutralité 2050 du GCAM	- La population mondiale augmente de façon constante et atteindra 9,3 milliards de personnes en 2050. - Le PIB devrait augmenter de 108 % de 2020 à 2050.
Scénario harmonisé de carboneutralité du GIEC – AIM/ CGE 2.0 SSP1-19	- La population mondiale augmente de façon constante, avant de plafonner à 8,5 milliards de personnes en 2050. - Le PIB devrait augmenter de 179 % de 2020 à 2050.
Scénario harmonisé de carboneutralité du GIEC – AIM/ CGE 2.0 SSP2-19	- La population mondiale augmente de façon constante et atteindra 9,2 milliards de personnes en 2050. - Le PIB devrait augmenter de 120 % de 2020 à 2050.
Scénario harmonisé de carboneutralité du GIEC – MESSAGE-GLOBIOM 1.0 SSP2-19	- La population mondiale augmente de façon constante et atteindra 9,2 milliards de personnes en 2050. - Le PIB devrait augmenter de 121 % de 2020 à 2050.

Nous avons utilisé le scénario de carboneutralité d'ici 2050 de 2021 de l'Agence internationale de l'énergie à titre de référence principale, qui limite le réchauffement à 1,5 °C avec un dépassement de température nul ou faible (probabilité de 50 %). Nos parcours et nos cibles de décarbonisation ont également été éclairés par :

- Les scénarios harmonisés de carboneutralité du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
- Le scénario de carboneutralité 2050 du Global Change Analysis Model (GCAM) élaboré par le Réseau des banques centrales et les superviseurs pour un système financier plus vert (NGFS), qui fournit des données sectorielles ou géographiques plus précises qui correspondent davantage à la composition de notre portefeuille
- Dans la mesure du possible, d'autres initiatives sectorielles, des cibles de politiques climatiques harmonisées à la carboneutralité des gouvernements locaux, et des plans nationaux (contributions déterminées au niveau national, ou NDC)

Il n'y a pas de consensus général sur les scénarios à utiliser pour évaluer le rendement. Nous avons utilisé ces scénarios et les parcours de décarbonisation sectorielle qu'ils proposent pour orienter nos cibles. Cela ne signifie pas que nous adoptons nécessairement toutes les hypothèses utilisées dans les modèles concernant les variables ou les prévisions macroéconomiques ou sectorielles dans le cadre de notre plan d'action relatif à la carboneutralité. Fondamentalement, les modèles ne sont pas des plans, des cadres de conformité ou des prédictions; ils offrent plutôt des renseignements sur les types de parcours de décarbonisation qui pourraient mener à un avenir de carboneutralité. Nous appuyons les efforts visant à faciliter la collaboration intersectorielle afin d'améliorer la comparabilité des cibles de décarbonisation avec nos pairs. Nous surveillerons également de près l'élaboration des parcours de décarbonisation par le gouvernement et reverrons notre approche lorsque les objectifs et les plans en matière de politiques seront connus.

Mesures largement acceptées

Notre sélection de mesures a été guidée par l'approche sectorielle de décarbonisation de la Science-Based Targets Initiative (SBTi), qui présente un parcours d'intensité carbonique physique qui converge avec l'intensité carbonique sectorielle de 2050. Nous mesurons les équivalents de dioxyde de carbone lorsque les émissions autres que le CO₂ sont importantes pour le secteur, p. ex., les émissions de méthane provenant des activités pétrolières et gazières. Autrement, nous mesurons les émissions de dioxyde de carbone afin d'harmoniser nos bases de référence avec les mesures de l'approche sectorielle de décarbonisation. Nous avons mis l'accent sur l'intensité carbonique physique (tonnes d'émissions de dioxyde de carbone normalisées par une unité de production propre au secteur), plutôt que sur l'intensité carbonique de l'économie (tonnes d'émissions de dioxyde de carbone normalisées par la valeur d'emprunt), parce qu'elle s'harmonise à l'approche sectorielle de décarbonisation, permet une comparaison plus facile au sein des secteurs et entre les clients de différentes

tailles, et s'harmonise avec les exigences de la NZBA. Nous avons complété notre analyse de l'intensité des émissions de carbone physique par des mesures qui reflètent les mesures nécessaires pour favoriser les réductions sectorielles de l'intensité des émissions de carbone, comme l'harmonisation technologique, conformément à l'approche d'harmonisation du suivi des capitaux de transition de l'Accord de Paris (PACTA).

Adaptabilité en fonction de la disponibilité des données

Nous avons repéré d'importants défis et complications dans la quantification des émissions financées et l'établissement des cibles, principalement parce que les rapports à l'échelle des secteurs ne sont pas encore normalisés et que dans certains cas, la qualité des données est faible ou leur disponibilité est limitée. En l'absence de données complètes et de grande qualité du type dont nous avons besoin, nous avons produit des estimations fondées sur des hypothèses et des extrapolations. Nous avons utilisé les meilleures données disponibles conformément aux hiérarchies de données de la norme PCAF qui attribuent une cote de qualité des données de 1 à 5, la cote 1 étant réservée pour le plus haut degré de certitude. Nous cherchons à fournir des renseignements complets et exacts à nos parties prenantes. Bien que des imperfections subsistent, la mise en œuvre de notre stratégie de carboneutralité n'accuse aucun retard. L'urgence d'adoption de mesures pour lutter contre les changements climatiques nous oblige à réaliser des progrès immédiats quant à nos engagements à l'égard de la carboneutralité. C'est pourquoi nous divulguons les bases de référence et les cibles en fonction des méthodes actuelles malgré ces limites.

Le secteur financier et l'ensemble de l'économie ont besoin de données sur les émissions et les activités des entreprises qui sont plus nombreuses et de meilleure qualité afin de quantifier les émissions financées et d'établir des cibles utiles pour la prise de décisions. Comme nous l'avons vu à la [page 27](#) du présent rapport, nous nous attendons à ce que nos bases de référence, notamment en ce qui concerne les émissions financées, évoluent et soient réévaluées au fur et à mesure que la disponibilité et la qualité des données s'améliorent. Nous expliquons plus en détail ces défis à l'aide de données sectorielles dans nos sections ci-dessous approfondissant chacune un secteur particulier. Nous prévoyons également mettre à jour et reformuler notre plan de parcours de décarbonisation à mesure que les modèles, les scénarios et les méthodes climatiques évoluent en fonction de la science du climat. Nous nous attendons à ce que des parcours et des scénarios propres au Canada soient élaborés et à ce que de nouveaux scénarios soient adoptés à mesure qu'ils seront disponibles.

Incidence sur la stratégie

La compréhension des bases de référence des émissions financées, des parcours scientifiques de décarbonisation et des initiatives sectorielles de décarbonisation nous fournit des renseignements à partir desquels nous élaborerons des plans d'action pour la transition. Comme nous en avons discuté dans la section sur la stratégie, l'équipe Durabilité de BMO, l'Institut pour le climat de BMO et l'équipe Cadre de gestion des risques collaborent avec nos secteurs d'activité et nos parties prenantes externes afin de comprendre, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des mesures visant à progresser dans les parcours de décarbonisation.

À elles seules, les banques, y compris BMO, ne peuvent pas harmoniser leurs portefeuilles avec des résultats carboneutres. Atteindre cet objectif nécessite des efforts coordonnés entre les secteurs public et privé. Nous continuerons à intervenir auprès des gouvernements et à encourager l'élaboration de politiques climatiques claires afin d'atteindre des objectifs ambitieux en matière de décarbonisation.

Nous reconnaissons notre rôle à titre de leaders éclairés et d'importantes sources d'information dans le cadre du travail considérable de quantification et de divulgation de nos émissions financées et de la modélisation de la décarbonisation, en surveillant les progrès dans notre portefeuille et en faisant preuve de transparence à l'égard de nos conclusions et des défis auxquels nous avons fait face dans le cadre de ce travail.

Nos efforts se poursuivent et nous espérons qu'au fil du temps, nos décisions deviendront plus utiles et éclairées par de meilleures données et une meilleure orientation des politiques.

La section ci-dessous décrit les travaux que nous avons réalisés à ce jour sur le secteur pétrolier et gazier en amont, la production d'électricité au Canada, les prêts pour l'achat de véhicules personnels au Canada et les prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

Orientation sectorielle : Industries pétrolière et gazière (secteur en amont)

Les industries des combustibles fossiles présentent d’importantes occasions de réduire leurs émissions et de fournir l’énergie et les intrants nécessaires à la transition vers un avenir sans émissions nettes. Dans les scénarios climatiques fondés sur des données scientifiques et harmonisés à la carboneutralité, comme ceux de l’AIE et du GIEC, le secteur pétrolier et gazier continue de faire partie de la composition de la demande d’énergie primaire en 2050. La décarbonisation des activités des sociétés pétrolières et gazières est donc un élément essentiel de la transition verte. Notre Ambition carboneutralité est axée sur la collaboration avec nos clients afin de soutenir leurs efforts de décarbonisation. Les stratégies de désinvestissement ne soutiennent pas la réduction des émissions du monde réel et pourraient entraîner une transition chaotique vers une carboneutralité qui ne répond pas aux besoins économiques et sociaux des collectivités touchées. Nous soutenons nos clients dans leurs efforts de réduction des émissions et prévoyons qu’au fil du temps, ils effectueront la transition de leurs activités pour soutenir une économie à faibles émissions de carbone. À cette fin, nous accordons la priorité à la mobilisation de nos clients afin de soutenir leurs plans de transition. En plus de notre soutien, les politiques gouvernementales ont un rôle à jouer pour s’assurer que toutes les entreprises sont habilitées à amorcer leur propre transition et à atteindre les objectifs de leur plan de transition.

Calcul de base

Émissions des champs d’application 1 et 2 des clients

Comprend notre portefeuille mondial d’emprunteurs du secteur pétrolier et gazier en amont qui utilisent les codes SCIAN Extraction de pétrole brut et Extraction de gaz naturel, à la fin de l’exercice 2019.

S’appuie sur une mesure de risque clé existante, les actifs liés au carbone (voir la page 42), qui est calculée en utilisant le même ensemble d’emprunteurs.

Calcule les émissions des champs d’application 1 et 2 de dioxyde de carbone (CO₂) et de méthane (CH₄) provenant de l’énergie utilisée dans les activités et des émissions fugitives des entreprises.

Nous avons estimé les émissions conformément à l’approche standard du PCAF pour les prêts aux entreprises et élaboré une hiérarchie de données fondée sur la disponibilité des données :

- Source : données sur les émissions publiques pour 32 % du portefeuille.
- Nous avons évalué la corrélation statistique entre les émissions déclarées et les revenus de l’entreprise et utilisé les émissions déclarées pour calculer les émissions moyennes par million de dollars de revenus, ou par million de dollars de prêts en cours, et extrapolé au reste du portefeuille, au besoin, en fonction des données disponibles.

Les données sur les émissions divulguées par l’entreprise ne sont pas toujours comparables ni assurées à l’externe, et nous reconnaissons le risque que les données soient erronées. Nous reconnaissons également qu’il existe un risque que, malgré une corrélation généralement forte, les données extrapolées puissent diverger des données réelles de l’entreprise si ces données étaient connues. Nous continuerons d’explorer des façons de recueillir les données réelles de l’entreprise et de mettre à jour notre analyse au cours des prochaines années, à mesure que ces données deviendront disponibles et de plus en plus fiables. Notre analyse couvre l’exercice 2019, car les données sur les émissions de 2020 n’étaient pas encore disponibles.

Nous avons pris en compte la part de notre prêt dans les émissions de l’emprunteur en appliquant un facteur d’attribution calculé comme le montant du prêt en cours, divisé par la somme du total des capitaux propres et de la dette (pour les sociétés fermées) ou de la valeur totale de l’entreprise, y compris les liquidités (pour les sociétés ouvertes).

Nous avons calculé la qualité des données du PCAF du portefeuille comme étant la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque prêt hypothécaire, pondérée par le solde du prêt.

Résumé des émissions de base financées par le secteur pétrolier et gazier en amont 2019

Canada	Prêts en cours (en millions de dollars)	2 917 \$
	Champs d’application 1 et 2	
	Émissions financées (ktéq. CO ₂)	887
	Cote de qualité des données du PCAF du portefeuille	2,1
	Intensité des émissions économiques (téq. CO ₂ /millions de dollars de prêts en cours)	304
	Intensité des émissions physiques (téq. CO ₂ /TJ)	5,3
Reste du monde	Prêts en cours (en millions de dollars)	5 636 \$
	Champs d’application 1 et 2	
	Émissions financées (ktéq. CO ₂)	1 382
	Cote de qualité des données du PCAF du portefeuille	4,0
	Intensité des émissions économiques (téq. CO ₂ /millions de dollars de prêts en cours)	245
	Intensité des émissions physiques (téq. CO ₂ /TJ)	3,4
Sources des données	• Outil interne de gestion des risques et de production de rapports • S&P Trucost Capital IQ	
Échelle mondiale	Prêts en cours (en millions de dollars)	8 553 \$
	Champ d’application 3 en aval	
	Émissions financées (ktCO ₂)	38 914
	Cote de qualité des données du PCAF du portefeuille	3,4
	Intensité des émissions économiques (tCO ₂ /millions de dollars de prêts en cours)	4 550
	Intensité des émissions physiques (tCO ₂ /TJ)	62,2
Sources des données	• Outil interne de gestion des risques et de production de rapports • S&P Trucost Capital IQ • Inventaires nationaux des gaz à effet de serre du GIEC (2006)	

Évaluation de la qualité des données de l’emprunteur

Sources des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Divulgaration publique avec assurance d’un tiers	1
Divulgaration publique sans assurance d’un tiers	2
Estimation à l’aide des émissions par million de dollars de revenus	4
Estimation à l’aide des émissions par million de dollars de la valeur des prêts en cours	5

Émissions en aval du champ d'application 3 des clients

Comprend le même ensemble d'emprunteurs et la même période que nous avons utilisés pour les émissions des champs d'application 1 et 2 du client.

Calculer les émissions de CO₂ en aval du champ d'application 3 provenant de la combustion finale du produit pétrolier ou gazier produit par nos emprunteurs¹. Les méthodes actuelles et la disponibilité des données sur les utilisations finales des produits pétroliers et gaziers nous ont amenés à supposer que la totalité du pétrole et du gaz produit est épuisée. En réalité, certains produits pétroliers et gaziers auraient d'autres utilisations et des profils d'émissions de champ d'application 3 différents, comme le plastique et d'autres produits pétrochimiques. Au fil du temps, nous espérons mieux comprendre les utilisations finales des produits et raffiner notre calcul des émissions en aval du champ d'application 3.

Nous avons estimé les émissions conformément à l'approche standard du PCAF pour les prêts aux entreprises et élaboré une hiérarchie de données fondée sur la disponibilité des données :

- Nous avons obtenu des données sur la production au niveau de l'emprunteur pour 76 % du portefeuille et appliqué des facteurs d'émission par défaut internationaux fondés sur la teneur en carbone des produits d'énergie primaire du GIEC.
- Nous avons évalué la corrélation statistique entre les émissions calculées en fonction de la production et des revenus de l'entreprise et utilisé cet échantillon pour calculer les émissions moyennes par million de dollars de revenus, ou par million de dollars de prêts en cours, et extrapolé au reste du portefeuille en fonction des données disponibles.

Nous continuerons de trouver des façons de recueillir les données réelles de l'entreprise et de mettre à jour notre analyse au cours des prochaines années. Au fur et à mesure que ces données deviendront disponibles et de plus en plus fiables, notre analyse des émissions de champ d'application 3 pourrait évoluer.

Nous avons pris en compte la part de notre prêt dans les émissions de l'emprunteur en appliquant un facteur d'attribution calculé comme le montant du prêt en cours, divisé par la somme du total des capitaux propres et de la dette (pour les sociétés fermées) ou de la valeur totale de l'entreprise, y compris les liquidités (pour les sociétés ouvertes).

Nous avons calculé la cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille comme étant la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque prêt hypothécaire, pondérée par le solde du prêt.

Évaluation de la qualité des données de l'emprunteur

Sources des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Estimation à l'aide des données sur la production pétrolière et gazière	3
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de revenus	4
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de la valeur des prêts en cours	5

Modélisation des scénarios climatiques et du parcours de décarbonisation

Émissions des champs d'application 1 et 2 des clients

Nous avons mesuré l'intensité des émissions physiques en tonnes d'équivalents de dioxyde de carbone (y compris le dioxyde de carbone et le méthane) par terajoule d'énergie primaire produite (téc. CO₂/TJ).

Nous avons comparé notre harmonisation avec l'Accord de Paris à l'aide des modèles carboneutralité de l'Agence internationale de l'énergie et des modèles du GIEC harmonisés à la carboneutralité à titre de référence. La pondération relative des émissions de CO₂ (25 %) et de CH₄ (75 %) est utilisée pour calculer les trajectoires combinées des émissions des champs d'application 1 et 2 pour le secteur pétrolier et gazier en amont.

La trajectoire combinée du scénario harmonisée à la carboneutralité de l'AIE montre une intensité d'émissions nettes zéro de 0,04 téc. CO₂/TJ pour le secteur pétrolier et gazier d'ici 2050, atteignant 1,14 téc. CO₂/TJ d'ici 2030, ce qui équivaut à une réduction de 70 % d'ici 2030.

Modélisation du parcours de décarbonisation du pétrole et du gaz et résumé de l'établissement des cibles

Priorité de l'activité	Portefeuille mondial de pétrole et de gaz en amont
Émissions du champ d'application	Divulgaration des émissions des champs d'application 1 et 2, et des émissions en aval du champ d'application 3
Mesure	Champs d'application 1 et 2 : Intensité carbonique (téc. CO ₂ /TJ de l'énergie primaire) Champ d'application 3 : Émissions absolues (tCO ₂)
Scénarios	Carboneutralité de l'Agence internationale de l'énergie Carboneutralité du GCAM Scénario harmonisé de carboneutralité du GIEC – AIM/CGE 2.0 SSP1-19, AIM/CGE 2.0 SSP2-19, MESSAGE-GLOBIOM 1.0 SSP2-19
Cible harmonisée à la carboneutralité	Champs d'application 1 et 2 : cible une réduction de 33 % de l'intensité des émissions du portefeuille d'ici 2030 Champ d'application 3 : vise une réduction de 24 % des émissions absolues du champ d'application 3 d'ici 2030

Le scénario de carboneutralité de l'AIE montre une réduction de 56 % des émissions absolues de CO₂ (tCO₂) résultant de la transformation de l'énergie à l'échelle mondiale d'ici 2030 (voir la figure 1) et une réduction de 51 % de l'intensité des émissions (tCO₂/TJ) d'ici 2030 (voir la figure 2).

Plus de 75 % des émissions des champs d'application 1 et 2 des sociétés pétrolières et gazières en amont proviennent des émissions de méthane (CH₄) résultant de l'évacuation². Selon l'AIE, les émissions de méthane provenant des combustibles fossiles devraient diminuer considérablement entre 2020 et 2030 en raison d'un effort mondial concerté visant à déployer toutes les mesures et technologies de réduction disponibles³. Le scénario de carboneutralité de l'AIE montre une réduction de 78 % des émissions absolues de CH₄ (téc. CO₂) résultant de la transformation de l'énergie à l'échelle mondiale d'ici 2030 (voir la figure 3) et une réduction de 76 % de l'intensité des émissions (téc. CO₂/TJ) d'ici 2030 (voir la figure 4). La trajectoire de réduction du méthane est plus accentuée en raison de l'application précoce des technologies d'atténuation.

Analyse sectorielle

Le portefeuille de BMO est axé sur le pétrole et le gaz au Canada. Comme le souligne un rapport récent de l'AIE sur le secteur de l'énergie canadien, le Canada vise à demeurer un important fournisseur mondial de pétrole et de gaz au-delà de 2050. Il est également l'un des rares grands producteurs mondiaux de combustibles fossiles à s'être engagé à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Selon ce même rapport, l'intensité des émissions des sables bitumineux est descendue de 32 % depuis 1990 et celle du secteur du gaz naturel en amont, de 13 % depuis 2010. L'AIE note également que l'industrie prévoit une réduction de 17 % à 27 % de l'intensité des émissions provenant de l'exploitation des sables bitumineux au cours de la période de 2018 à 2030, ce qui devrait maintenir les émissions liées au pétrole et au gaz à 194 Mt d'ici 2030, alors qu'un équilibre sera maintenu entre les gains d'efficacité et la croissance de la production.

¹ Les gaz à effet de serre autres que le CO₂ sont exclus en raison de leur importance relative moindre et afin d'harmoniser nos bases de référence des émissions financées avec les mesures utilisées dans les modèles climatiques sélectionnés et les parcours de décarbonisation.
² Source: McKinsey, <https://www.mckinsey.com/industries/oil-and-gas/our-insights/the-future-is-now-how-oil-and-gas-companies-can-decarbonize>
³ Source : IEA, <https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050> (en anglais seulement)

Par conséquent, une réduction supplémentaire de 56 Mt par année dans le secteur pétrolier et gazier d'ici 2030 sera nécessaire pour atteindre la cible plus ambitieuse du Canada dans le cadre de l'Accord de Paris de 2030. Le Canada prévoit tirer parti de la réglementation sur les émissions de méthane, des investissements dans les infrastructures d'énergie renouvelable et de la technologie de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS). Il compte aussi déployer la production d'hydrogène à partir du gaz naturel et améliorer l'efficacité au moyen des technologies de prochaine génération afin de réduire les émissions dans l'ensemble de la chaîne de valeur et respecter l'objectif de carboneutralité du pays d'ici 2050¹.

Les objectifs relatifs à la décarbonisation des champs d'application 1 et 2 établis au sein du secteur pétrolier et gazier au Canada, incluant l'initiative pour des sables bitumineux carboneutres (l'initiative Pathways), présente la voie à suivre pour réduire les émissions de 68 Mt d'équivalent de CO₂/an et atteindre l'objectif de carboneutralité opérationnelle en trois phases d'ici 2050, avec une réduction de 32 % réalisée d'ici 2030. L'initiative Pathways comprend l'utilisation de l'électrification, le remplacement des combustibles et l'efficacité énergétique pour faciliter la capture du carbone, améliorer les processus et mettre en œuvre les technologies émergentes. Une importante ligne de transport pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone qui relie les installations d'exploitation des sables bitumineux des régions de Fort McMurray, de Christina Lake et de Cold Lake, en Alberta, à un centre de stockage du carbone près de Cold Lake est un élément clé de la stratégie. La ligne de transport serait élargie par phases afin de recueillir les gaz à effet de serre de

Figure 1 : Émissions mondiales de CO₂ des champs d'application 1 et 2 découlant de la transformation de l'énergie

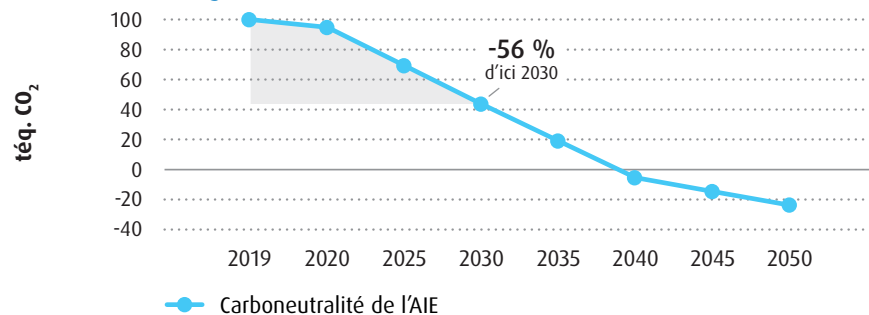
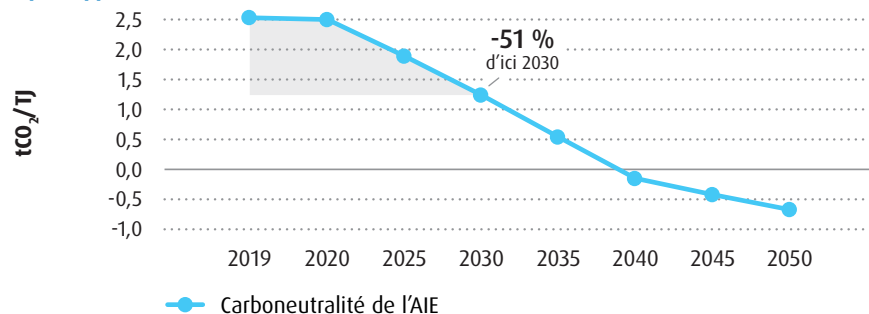


Figure 2 : Intensité des émissions mondiales de CO₂ liées à la transformation de l'énergie des champs d'application 1 et 2



¹ Source : IEA, <https://www.iea.org/reports/canada-2022> (en anglais seulement)

² Source : L'initiative pour des sables bitumineux carboneutres, <https://www.oilandspathways.ca/fr/>

³ Source : Gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/fonctionnement-tarification-pollution/mesures-pour-mettre-un-prix-sur-carbone.html>

⁴ Source : Gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-environnemental-loi-canadienne-protection/feuille-informations-general-reglement-reduction-methane.html>

⁵ Source : Gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2021/10/le-canada-confirme-son-soutien-a-l-engagement-mondial-sur-le-methane-et-annonce-des-mesures-nationales-ambitieuses-pour-reduire-les-emissions-de-met.html>

plus de 20 installations d'exploitation des sables bitumineux, et elle serait également accessible à d'autres secteurs qui souhaitent capter leurs propres émissions. Cette initiative est crédible et établit une trajectoire de décarbonisation des émissions des champs d'application 1 et 2 du secteur canadien de l'énergie qui atteindraient l'objectif de carboneutralité d'ici 2050.

De plus, depuis 2019, chaque territoire au Canada a mis en place une tarification de la pollution par le carbone, qui s'appliquera à 170 \$ la tonne de carbone d'ici 2030, et depuis 2020, le gouvernement du Canada a un objectif de réduction du méthane réglementé de 40 % à 45 % pour le secteur pétrolier et gazier d'ici 2025 par rapport au niveau de référence de 2012. En 2021, le Canada a été le premier pays à soutenir l'engagement mondial à l'égard du méthane, s'engageant à réduire les émissions mondiales de méthane de 30 % par rapport aux niveaux de 2020 d'ici 2030. Comme il a été annoncé à la COP26, le Canada s'est engagé à élaborer un plan pour réduire les émissions de méthane d'au moins 75 % par rapport aux niveaux de 2012 d'ici 2030. Cet objectif s'harmonise avec le parcours de décarbonisation de l'AIE pour le méthane, qui contribue le plus à l'équivalent CO₂e pour la production pétrolière et gazière en amont. Conformément à cette politique, notre analyse montre plusieurs options réalisables pour réduire au minimum les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 provenant des activités pétrolières et gazières, mais la réduction des émissions de méthane est un aspect réalisable et consécutif de la réduction des émissions pour la production pétrolière et gazière en amont. Elle s'harmonise également aux objectifs du gouvernement et du secteur.

Figure 3 : Émissions mondiales

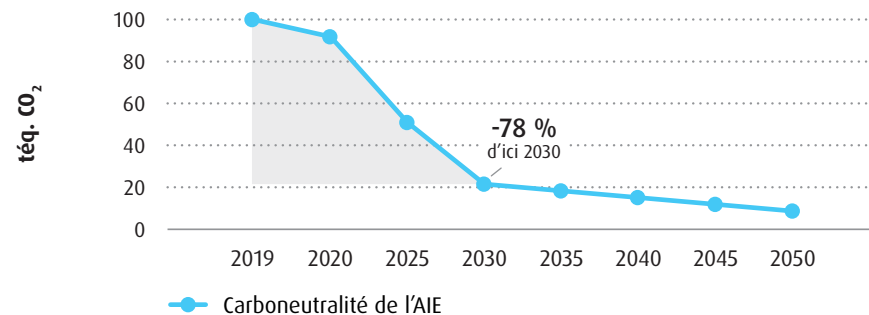
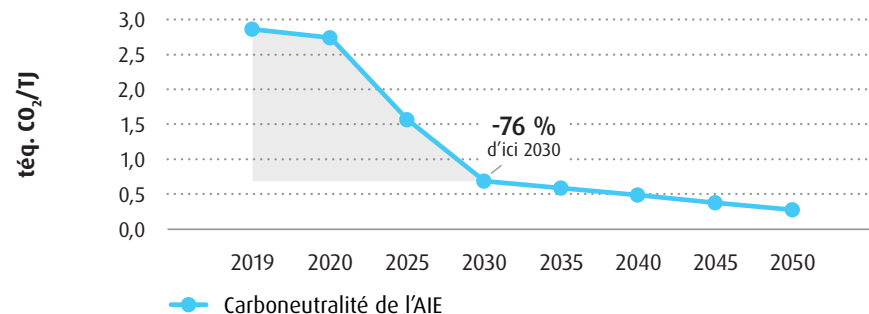


Figure 4 : Intensité des émissions mondiales



Objectifs BMO

BMO vise une réduction de 33 % de l'intensité des émissions du portefeuille d'ici 2030. Cette cible serait atteignable si nous réduisons de 30 % nos émissions de CO₂ conformément aux initiatives menées par le secteur, et diminuons nos émissions de CH₄ conformément à l'engagement mondial à l'égard du méthane du gouvernement du Canada. Cette cible est légèrement inférieure à la courbe mondiale combinée du CO₂ et du CH₄ de l'AIE jusqu'en 2030, mais représente un objectif de réduction des émissions important qui est fondé sur les observations scientifiques mentionnées ci-dessus, ainsi que sur les politiques gouvernementales existantes et proposées harmonisées à la carboneutralité, et des initiatives sectorielles crédibles qui mèneront à la carboneutralité d'ici 2050. Nous nous attendons à ce que les efforts de décarbonisation du secteur de 2030 à 2050 s'accroissent et dépassent les trajectoires de décarbonisation à l'échelle mondiale, ce qui permettra d'atteindre l'objectif de carboneutralité de 2050. Conformément aux recommandations de l'AIE, nous nous attendons à ce que les décideurs canadiens définissent des cibles claires de réduction des émissions dans le secteur pétrolier et gazier du Canada, et ce, afin de se conformer aux plans énoncés sur la poursuite des exportations de pétrole et de gaz au-delà de 2050, tout en respectant les engagements de l'Accord de Paris et le scénario de 1,5 °C. Nous continuerons à surveiller l'élaboration des politiques relatives à la carboneutralité du gouvernement du Canada et à ajuster nos cibles au besoin pour qu'elles reflètent ces objectifs.

Émissions en aval du champ d'application 3 des clients

Les émissions de la chaîne de valeur en aval du champ d'application 3 du secteur pétrolier et gazier constituent la principale source d'émissions du secteur.

La quantification des émissions du champ d'application 3 en général et en particulier pour ce secteur présente d'importants défis méthodologiques, notamment la façon de définir la portée et d'utiliser cette quantification pour orienter la stratégie de réduction des émissions. Les émissions du champ d'application 3 pour le pétrole et le gaz sont les émissions des champs d'application 1 et 2 pour les autres secteurs, de sorte qu'il y a intrinsèquement un double comptage dans la méthodologie du champ d'application 3. Par conséquent, la réduction des émissions du champ d'application 3 pour ce secteur est largement liée à la consommation et à la gestion des émissions dans l'ensemble de l'économie. La réduction des émissions du champ d'application 3 pourrait être réalisée grâce à la croissance et au développement d'une production d'hydrocarbures plus faible, à l'avancement des technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone dans l'ensemble de l'économie, à l'évolution de la demande du marché ou à l'augmentation des utilisations de rechange pour les produits pétroliers et gaziers. Du point de vue des émissions financées, les cibles de réduction pourraient être atteintes par ces changements à l'échelle de l'économie ou par notre propre stratégie.

Nous utilisons les données détaillées sur les futures sources d'énergie primaire mondiales et canadiennes dans le scénario de carboneutralité du GCAM pour modéliser les émissions liées à la combustion d'énergie primaire et comprendre les changements technologiques connexes. Les parcours de carboneutralité du GCAM montrent une réduction de 24 % des émissions provenant de la combustion d'énergie primaire d'ici 2030, pour le Canada et à l'échelle mondiale (voir la figure 5).

Nous avons également examiné les trajectoires de la demande d'énergie primaire en fonction de plusieurs scénarios harmonisés de carboneutralité, notamment le scénario harmonisé. Ces scénarios donnent un aperçu de l'évolution de la demande de pétrole et de gaz dans des trajectoires qui s'harmonisent à la carboneutralité. Ces trajectoires sont représentatives des trois voies de réduction des émissions du champ d'application 3 harmonisée à la carboneutralité pour le secteur pétrolier et gazier en amont et ont une grande portée en fonction d'hypothèses sous-jacentes différentes pour les trajectoires possibles de carboneutralité (voir la figure 6). Comme cette figure le montre, il y a un large éventail de scénarios futurs possibles pour la demande de pétrole et de gaz qui seraient compatibles avec les parcours de carboneutralité fondés sur des données scientifiques.

Objectifs BMO

BMO vise une réduction de 24 % des émissions **absolues** du champ d'application 3 d'ici 2030. Cela pourrait être le résultat d'une réduction de la demande mondiale de pétrole et de gaz, de l'utilisation de la technologie de captage et de stockage du carbone dans l'ensemble de l'économie, de l'augmentation des utilisations de rechange pour les produits pétroliers et gaziers et de la décision stratégique de BMO annoncée en 2019 de renoncer au pétrole et au gaz non canadiens.

¹⁴ Source: IEA, <https://www.iea.org/reports/canada-2022> (en anglais seulement)

Figure 5 : Émissions de CO₂ provenant de la combustion d'énergie primaire (carboneutralité du GCAM)

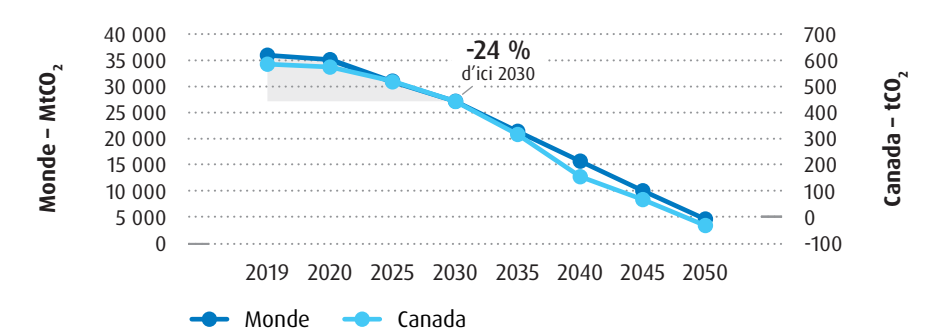
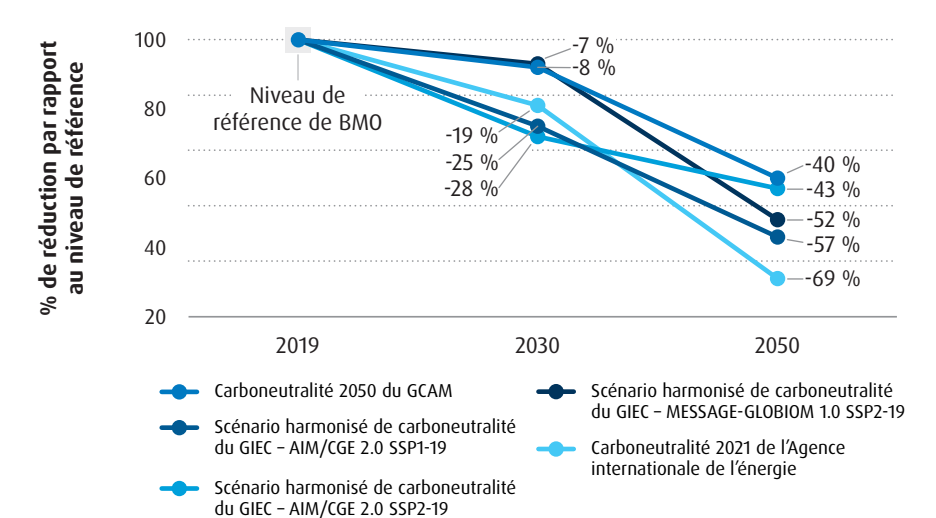


Figure 6 : La demande de pétrole et de gaz suit un parcours de carboneutralité jusqu'en 2030 et 2050



Scénario	Évolution de la demande de pétrole et de gaz d'ici 2030*	Évolution de la demande de pétrole et de gaz d'ici 2030*
Carboneutralité 2050 du GCAM	-8 %	-40 %
Scénario harmonisé de carboneutralité du GIEC - AIM/CGE 2.0 SSP1-19	-28 %	-43 %
Scénario harmonisé de carboneutralité du GIEC - MESSAGE-GLOBIOM 1.0 SSP2-19	-7 %	-52 %
Scénario harmonisé de carboneutralité du GIEC - AIM/CGE 2.0 SSP2-19	-25 %	-57 %
Carboneutralité 2021 de l'Agence internationale de l'énergie	-19 %	-69 %

* Pourcentage de réduction par rapport aux niveaux de 2019

Orientation sectorielle : Production d’électricité

Le secteur de la production d’électricité est le principal responsable des émissions liées à l’énergie dans le monde aujourd’hui. Dans les scénarios climatiques fondés sur des données scientifiques et harmonisés à la carboneutralité, comme ceux de l’AIE et du GIEC, la production mondiale d’électricité aura plus que doublé d’ici 2050 en raison de la croissance de la population, de l’activité économique accrue et de l’électrification rapide des utilisations finales et les énergies renouvelables, en particulier l’énergie solaire et éolienne, qui deviendront la principale source mondiale de production d’électricité.

Selon le scénario harmonisé de carboneutralité de l’AIE, le secteur de l’électricité sera le premier à atteindre la carboneutralité en raison des faibles coûts, du soutien généralisé des politiques et de la maturité des technologies d’énergie renouvelable¹. Dans ce scénario, l’énergie solaire et éolienne sera la principale source d’électricité à l’échelle mondiale avant 2030¹. L’ajout de systèmes de stockage de batteries à énergie renouvelable améliorera la souplesse du réseau électrique et assurera la sécurité de l’électricité. Parmi les autres occasions liées à la décarbonisation du secteur de l’électricité, mentionnons l’utilisation continue de l’hydroélectricité et de l’énergie nucléaire, la maturation d’autres technologies grâce à la mise à niveau des centrales au charbon et au gaz au moyen du captage, de l’utilisation et du stockage de carbone (CUSS) ou la cocombustion de combustibles à base d’hydrogène, et l’augmentation de la production à partir de la bioénergie.

Le Canada possède déjà l’un des systèmes d’électricité les plus propres au monde. Plus de 83 % de la production provient de sources non émettrices, et l’on vise à la faire passer à 90 % d’ici 2030².

Calcul de base

Comprend notre portefeuille canadien de producteurs d’énergie pure et la part de production d’énergie des entreprises exerçant leurs activités dans les secteurs de la distribution d’énergie électrique et de la distribution du gaz naturel, à la fin de l’exercice 2019.

S’appuie sur une mesure de risque clé existante, les actifs liés au carbone (voir la [page 42](#)), qui est calculée en utilisant le même ensemble d’emprunteurs.

Calcule les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) du champ d’application 1 provenant du combustible brûlé pour produire de l’électricité³. Les émissions du champ d’application 2 associées à l’électricité utilisée dans les installations de production d’électricité sont négligeables et n’ont pas été calculées.

Nous avons estimé les émissions conformément à l’approche standard du PCAF pour les prêts aux entreprises et élaboré une hiérarchie de données fondée sur la disponibilité des données :

- Source : données sur les émissions publiques, s’il y a lieu.
- En l’absence de données sur les émissions, nous avons obtenu des données sur la production d’électricité pour 45 % du portefeuille et estimé les émissions en fonction du type de production d’électricité de l’entreprise (c.-à-d. gaz, charbon et pétrole) au moyen de facteurs d’émission nationaux. Conformément aux facteurs d’émission du PCAF et aux normes internationales, nous avons supposé qu’il n’y aurait aucune émission provenant de la production à faibles émissions de carbone (c.-à-d. hydroélectricité, énergie éolienne, solaire, biomasse et énergie nucléaire). Lorsque la totalité ou une partie de la composition de la production d’un emprunteur était inconnue, nous avons appliqué des facteurs d’émission moyens à l’échelle nationale.

- Nous avons évalué la corrélation statistique entre les émissions calculées en fonction de la production et des revenus de l’entreprise et utilisé ces données sur les émissions pour déterminer les émissions moyennes par million de dollars de revenus, ou par million de dollars de prêts en cours, et extrapolé au reste du portefeuille en fonction des données disponibles.

Résumé des émissions de base financées par la production d’électricité 2019

Prêts en cours	1 339 \$
Champ d’application 1	
Émissions financées (ktCO ₂)	221
Cote de qualité des données du PCAF du portefeuille	3,5
Intensité des émissions économiques (tCO ₂ /millions de dollars de prêts en cours)	165
Intensité des émissions physiques (tCO ₂ /MWh d’électricité produite)	0,11

Sources des données

- Outil interne de gestion des risques et de production de rapports
- Facteurs d’émission tirés du Rapport d’inventaire national de Ressources naturelles Canada (2020)
- Base de données sur les facteurs d’émission du PCAF
- Renseignements accessibles au public
- S&P Trucost Capital IQ

Production d’énergie par source (% du total des prêts en cours)	2020	2019
Production à faibles émissions de carbone dans le portefeuille	76 %	78 %
Production au moyen de combustibles fossiles dans le portefeuille	23 %	20 %
Autres sources (non classifiées)	1 %	2 %

¹ Source : <https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050> (en anglais seulement)
² Source: IEA, <https://www.iea.org/reports/canada-2022>
³ Les gaz à effet de serre autres que le CO₂ sont exclus en raison de leur importance relative moindre et afin d’harmoniser nos bases de référence des émissions financées avec les mesures utilisées dans les modèles climatiques sélectionnés et les parcours de décarbonisation.

Les données sur les émissions divulguées par l'entreprise ne sont pas toujours comparables ni assurées à l'externe, et nous reconnaissons le risque que les données soient erronées. Nous reconnaissons également qu'il existe un risque que, malgré une corrélation généralement forte, les données extrapolées puissent diverger des données réelles de l'entreprise si ces données étaient connues. Nous continuerons de trouver des façons de recueillir les données réelles de l'entreprise et de mettre à jour notre analyse au cours des prochaines années, à mesure que ces données deviendront disponibles. Notre analyse porte sur 2019, car les données sur les émissions de 2020 n'étaient pas encore disponibles.

Nous avons pris en compte la part de notre prêt dans les émissions de l'emprunteur en appliquant un facteur d'attribution calculé comme le montant du prêt en cours, divisé par la somme du total des capitaux propres et de la dette (pour les sociétés fermées) ou de la valeur totale de l'entreprise, y compris les liquidités (pour les sociétés ouvertes).

Nous avons calculé la cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille comme étant la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque prêt hypothécaire, pondérée par le solde du prêt.

Évaluation de la qualité des données de l'emprunteur

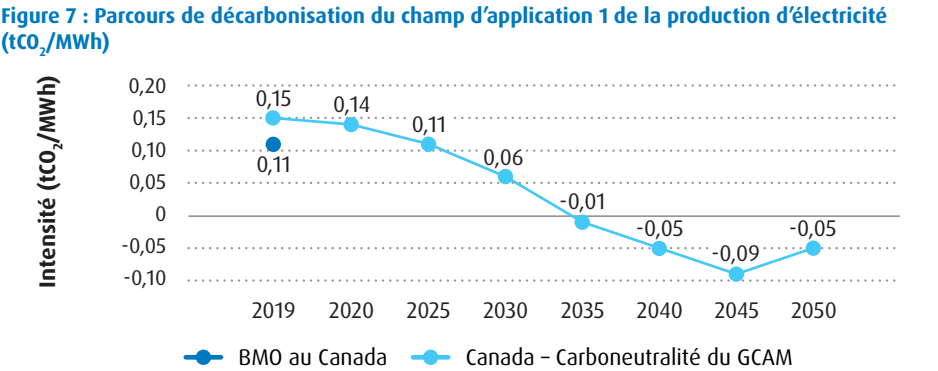
Sources des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Divulgence publique avec assurance d'un tiers	1
Divulgence publique sans assurance d'un tiers	2
Estimation à l'aide des données sur la production d'électricité	3
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de revenus	4
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de la valeur des prêts en cours	5

Modélisation des scénarios climatiques et du parcours de décarbonisation

Nous avons mesuré l'intensité des émissions physiques à l'aide de tonnes de dioxyde de carbone par mégawattheure d'électricité produite (tCO₂/MWh). Dans ce scénario, le secteur canadien de l'électricité atteindra des émissions négatives nettes d'ici 2035 en raison de l'application de technologies de réduction des émissions, comme la bioénergie avec captage et stockage du carbone (BECCS).

La trajectoire du scénario harmonisée à la carboneutralité du GCAM montre une intensité d'émissions nettes zéro pour le Canada de -0,05 tCO₂/MWh d'ici 2050, qui atteindra 0,06 tCO₂/MWh d'ici 2030, ce qui équivaut à une réduction de 63 % d'ici 2030. L'intensité carbonique de base de 0,11 tCO₂/MWh du portefeuille canadien de BMO est inférieure à la moyenne en matière de carboneutralité du GCAM pour le Canada (voir la figure 7). En 2019, la part de production d'électricité à faibles émissions de carbone dans le portefeuille de BMO est de 78 %.

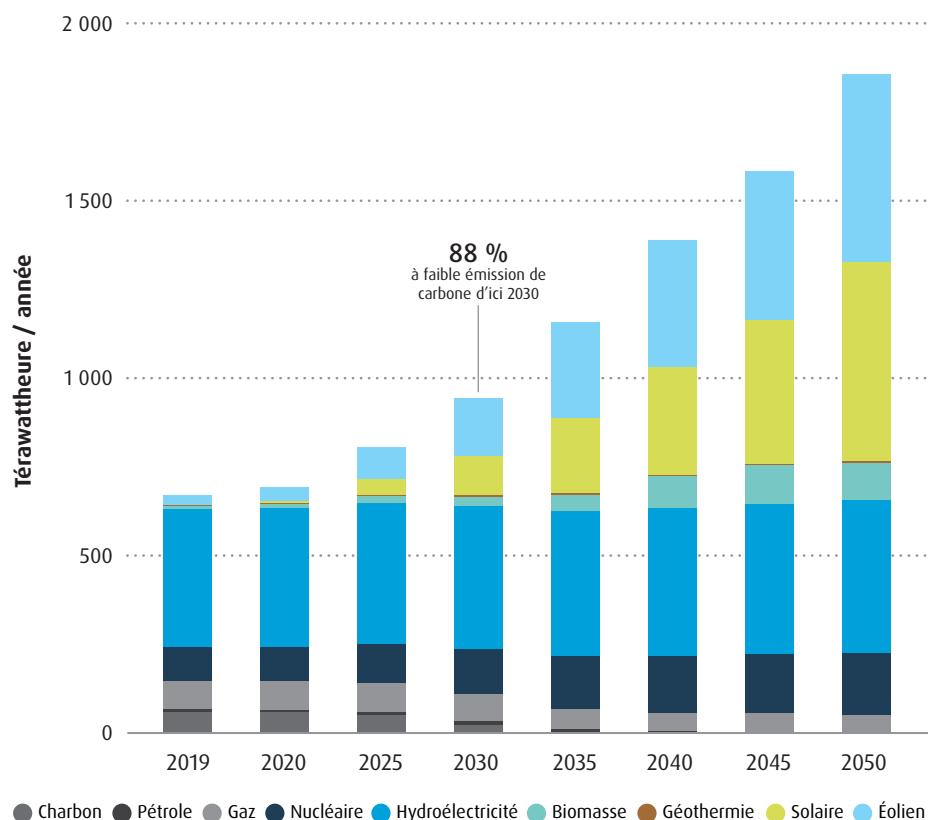
Priorité de l'activité	Portefeuille canadien de production d'électricité
Émissions du champ d'application	Émissions du champ d'application 1 provenant de combustion de combustibles pour la production d'électricité
Mesure	Intensité carbonique (tCO ₂ /MWh d'électricité produite) Part de la production d'énergie à faibles émissions de carbone dans le portefeuille
Scénario	Scénario de carboneutralité du GCAM au Canada
Cible harmonisée à la carboneutralité	Cible une intensité d'émissions de carbone du portefeuille canadien de 0,06 tCO ₂ /MWh d'ici 2030, ce qui équivaut à une réduction de 45 % et correspond à une part de 88 % de la production d'énergie renouvelable



Analyse sectorielle

Le scénario de carboneutralité du GCAM montre qu'au Canada, la part de la production d'électricité à faibles émissions de carbone atteindra 88 % d'ici 2030 (voir figure 8).

Figure 8 : Production d'électricité du Canada par source



Tiré du scénario de carboneutralité du GCAM. La production d'électricité à faibles émissions de carbone comprend le nucléaire, l'hydroélectricité, la biomasse, l'énergie géothermique, solaire et éolienne.

Le Canada est déjà un chef de file mondial de la production d'électricité renouvelable et produit une plus grande part d'électricité à partir de sources non émettrices que la plupart des économies développées. Au Canada, des règlements exigent l'élimination graduelle de la production traditionnelle d'électricité à partir du charbon d'ici 2030; et le gouvernement du Canada a l'intention d'investir dans le réseau électrique propre de l'avenir en soutenant l'augmentation de la capacité de production d'énergie renouvelable et le déploiement de technologies de modernisation du réseau, comme le stockage d'énergie. Le Canada estime qu'il faudra doubler ou tripler l'offre d'énergie propre pour atteindre l'objectif de carboneutralité de 2050. Pour ce faire, la part de la production d'électricité à partir de sources renouvelables (hydroélectricité, énergie éolienne, énergie solaire et biocombustibles) au Canada devrait atteindre 80 % d'ici 2050. Nous nous attendons à ce que le Canada se conforme aux recommandations de l'AIE et élabore une stratégie visant à augmenter considérablement ses capacités de production et d'interconnexion sans émission².

Si elles sont couronnées de succès, ces initiatives favoriseront l'électrification et augmenteront la part de la production d'électricité renouvelable qui correspond à la carboneutralité d'ici 2050. Si ces initiatives échouent, il sera plus difficile pour BMO d'atteindre la décarbonisation du portefeuille. Nous continuons à surveiller les plans et les politiques du gouvernement harmonisés à la carboneutralité et pourrions revoir notre approche à l'égard des cibles afin de l'harmoniser avec les politiques gouvernementales crédibles à mesure qu'elles se présentent.

Objectifs BMO

BMO cible une intensité d'émissions de carbone du portefeuille canadien de 0,06 tCO₂/MWh d'ici 2030, ce qui équivaut à une réduction de 45 % et correspond à une part de 88 % de la production d'énergie renouvelable.

¹ Source : Gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique/environnement-sain-economie-saine.html>

² Source: IEA, <https://www.iea.org/reports/canada-2022> (en anglais seulement)

Orientation sectorielle : Véhicules à moteur (ventes et utilisation)

Le secteur mondial du transport a émis 7 Gt de CO₂ en 2020, ce qui représente 21 % des émissions mondiales. L'AIE prévoit que le parc mondial de voitures particulières passera de 1,2 milliard de véhicules en 2020 à près de 2 milliards en 2050.¹

La décarbonisation du secteur des transports nécessitera des normes strictes en matière d'économie de carburant, une pénétration rapide des véhicules à zéro émission (VZE), l'introduction de la technologie des batteries de prochaine génération, la décarbonisation du réseau électrique et des interventions par l'intermédiaire de politiques, d'infrastructure d'approvisionnement et de comportement des consommateurs. Selon le scénario de carboneutralité de l'AIE, la part des VZE doit atteindre 65 % des ventes de véhicules neufs à l'échelle mondiale d'ici 2030, et près de 100 % d'ici 2050 (voir la figure 9).

Calcul de base

Comprend notre portefeuille canadien de prêts automobiles destinés aux particuliers, à la fin des exercices 2019 et 2020.

Calcule les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) du « réservoir à la roue » de chaque véhicule du portefeuille³ :

- Émissions du champ d'application 1 provenant de la combustion de combustibles.
- Émissions du champ d'application 2 provenant de l'électricité utilisée pour charger les véhicules électriques (VE) et les véhicules hybrides rechargeables.

Les émissions des véhicules sont calculées en fonction du rendement du véhicule et du type de carburant utilisé par les marques et modèles connus (96 % du portefeuille en 2019 et 97 % en 2020). La distance estimative parcourue par le véhicule provient des données statistiques régionales. Nous avons évalué les émissions conformément à l'approche standard du PCAF pour les prêts automobiles selon les moyens suivants :

- Repérage du numéro d'identification de véhicule (NIV) pour chaque véhicule.
- Utilisation de renseignements accessibles au public pour déterminer les caractéristiques du véhicule, y compris la marque, l'année du modèle, le type de carburant, etc. Lorsque le type de carburant du véhicule était inconnu, nous avons supposé que c'était de l'essence.
- Mise en correspondance des véhicules avec les données accessibles au public sur l'efficacité énergétique en milles par gallon de carburant et/ou en kilowattheure par mille d'électricité. Lorsque les données sur l'efficacité énergétique n'étaient pas disponibles, nous avons utilisé les facteurs d'émission régionaux du PCAF par kilomètre parcouru pour un véhicule de tourisme moyen.
- Estimation de la consommation annuelle de carburant et d'électricité à l'aide des données régionales (provinciales) moyennes sur la distance provenant de Statistique Canada.
- Calcul des émissions à l'aide des facteurs d'émission provinciaux tirés du Rapport d'inventaire national du Canada.

Lorsque les données sur l'efficacité énergétique n'étaient pas disponibles, nous avons estimé les émissions à l'aide des facteurs d'émission du PCAF par kilomètre parcouru.

Nous avons pris en compte la part des émissions de l'emprunteur de notre prêt en appliquant un facteur d'attribution calculé comme le solde du prêt en cours divisé par la valeur du prêt à l'établissement. Lorsqu'un facteur d'attribution n'a pas pu être calculé en raison de la disponibilité des données, nous supposons une attribution de 100 %.

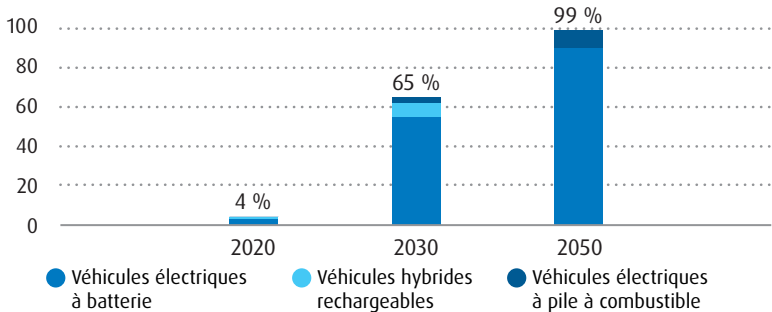
Nous avons calculé la cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille comme étant la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque véhicule, pondérée par le solde du prêt en cours.

¹ Source : IEA, <https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050> (en anglais seulement)

² Comprend uniquement les voitures automobiles.

³ Les gaz à effet de serre autres que le CO₂ sont exclus en raison de leur importance relative moindre et afin d'harmoniser nos bases de référence des émissions financées avec les mesures utilisées dans les modèles climatiques sélectionnés et les parcours de décarbonisation.

Figure 9 : Part mondiale des véhicules électriques à batterie, hybrides rechargeables et électriques à pile à combustible dans les ventes totales de véhicules légers dans le cadre du plan de carboneutralité de l'AIE



Véhicules motorisés financés par les véhicules automobiles	2020	2019
Prêts en cours (en millions de dollars)	7 809 \$	7 752 \$
Champs d'application 1 et 2		
Émissions financées (ktCO ₂)	828	855
Cote de qualité des données du PCAF du portefeuille	3,1	3,1
Intensité des émissions économiques (tCO ₂ /millions de dollars de prêts en cours)	106	110
Intensité des émissions physiques (kg de CO ₂ /km-véhicule financé)	0,23	0,23
Part de VZE		
VZE dans le portefeuille (% du total des prêts en cours)	2,5 %	2,1 %
Nouveaux VZE dans le portefeuille de nouveaux prêts établis (% des prêts en cours)	4,3 %	5,9 %
Sources des données	• La National Highway Traffic Safety Administration du Département des Transports des États-Unis pour des renseignements sur les véhicules • Le Département de l'Énergie des États-Unis pour des renseignements sur l'efficacité énergétique (2021) • Statistique Canada pour des renseignements sur la distance parcourue sur une base annuelle (2009) • Facteurs d'émission tirés du Rapport d'inventaire national du Canada (2020) • Base de données des facteurs d'émission du PCAF	

Évaluation de la qualité des données sur les véhicules

Sources des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Estimation à l'aide de l'efficacité énergétique du véhicule	3
Estimation à l'aide des facteurs d'émission du PCAF par kilomètre parcouru	5

Modélisation des scénarios climatiques et du parcours de décarbonisation

Nous avons mesuré l'intensité des émissions physiques en kg de dioxyde de carbone par véhicule-kilomètre financé (kg de CO₂/vkm) et comparé notre harmonisation avec l'Accord de Paris en utilisant le scénario harmonisé de carboneutralité de l'AIE pour les émissions mondiales provenant des véhicules de tourisme.

La trajectoire du scénario harmonisé de carboneutralité de l'AIE montre une intensité d'émissions nettes zéro de 0,01 kg de CO₂/vkm d'ici 2050, qui atteindra 0,17 kg de CO₂/vkm d'ici 2030, ce qui équivaut à une réduction de 54 % d'ici 2030.

L'intensité carbonique de base de 0,23 kgCO₂/vkm de BMO est inférieure à la moyenne mondiale du scénario harmonisé de carboneutralité de l'AIE, probablement parce que les normes d'efficacité énergétique en Amérique du Nord sont plus élevées que la moyenne mondiale et sont soutenues par la part de VZE de notre portefeuille (2,1 %), qui est actuellement deux fois la moyenne mondiale (1 %) (voir la figure 10).

Analyse sectorielle

Les gouvernements se sont fixé des objectifs de transition du parc automobile national vers des VZE. Dans le cadre des objectifs de la politique canadienne de carboneutralité, par exemple, le gouvernement du Canada a établi une cible obligatoire pour toutes les ventes de véhicules légers et de camions légers neufs qui devront être des VZE d'ici 2035. De nombreux grands fabricants automobiles se sont également engagés à choisir leurs produits en fonction d'objectifs similaires.

L'objectif du gouvernement du Canada, à savoir que la totalité des nouvelles ventes de véhicules légers et de camions légers soient des véhicules VZE d'ici 2035, est un chemin plus rapide vers la carboneutralité que celui envisagé par l'AIE et, par conséquent, conforme à l'objectif de carboneutralité de 2050. Le gouvernement canadien élabore des cibles provisoires pour 2025 et 2030. Si elle est couronnée de succès, cette initiative favorisera l'avènement des VZE, qui s'harmonise avec les parcours de carboneutralité d'ici 2050. Si cette initiative échoue, il sera plus difficile pour BMO d'atteindre une cible de VZE à 100 % d'ici 2035. Nous surveillerons l'évolution de la situation et ajusterons nos cibles jusqu'en 2030 à mesure que les politiques gouvernementales deviendront plus claires.

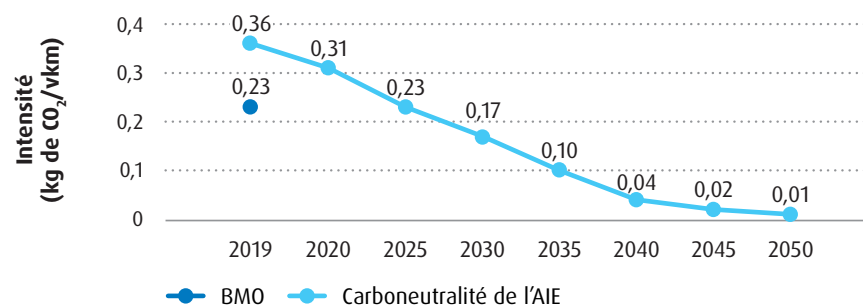
Objectifs BMO

BMO vise à ce que la totalité des nouveaux prêts pour les nouveaux véhicules légers et camions légers au Canada soient des VZE d'ici 2035. Ce scénario de carboneutralité est plus ambitieux que celui de l'Agence internationale de l'énergie, qui illustre que la totalité des ventes de véhicules neufs sera atteinte d'ici 2050, mais qu'il s'harmonise aux objectifs explicites du gouvernement du Canada.

Modélisation du parcours de décarbonisation des véhicules automobiles et résumé de l'établissement des cibles

Priorité de l'activité	Portefeuille canadien de prêts automobiles aux particuliers
Émissions du champ d'application	Émissions « du réservoir à la roue » des champs d'application 1 et 2 attribuables à la combustion de carburant par les véhicules et à la consommation d'électricité
Mesure	Part des nouveaux prêts accordés à la production de véhicules à émissions nulles
Scénarios	Carboneutralité de l'Agence internationale de l'énergie Gouvernement du Canada
Cible harmonisée à la carboneutralité	Vise à ce que la totalité des nouveaux prêts pour les nouveaux véhicules légers et camions légers au Canada soient des VZE d'ici 2035

Figure 10 : Parcours de décarbonisation des champs d'application 1 et 2 des véhicules de tourisme (kgCO₂/vkm)



¹ Source : Gouvernement du Canada : <https://www.canada.ca/fr/transports-canada/nouvelles/2021/06/batir-une-economie-verte-le-gouvernement-du-canada-exigera-que-la-totalite-des-voitures-et-camions-legers-a-passagers-vendus-soit-des-vehicules-zer.html>

Orientation sectorielle : Biens immobiliers (prêts hypothécaires à l'habitation)

À l'échelle mondiale, la superficie de bureaux occupée devrait augmenter de 75 % entre 2020 et 2050, dont 80 % dans les économies émergentes et en développement. Par ailleurs, les bâtiments des économies avancées, comme l'Amérique du Nord, ont une longue durée de vie et environ la moitié du parc immobilier existant sera en activité en 2050. Pour décarboniser le secteur des bâtiments dans le scénario de carboneutralité de l'AIE, l'efficacité énergétique et l'électrification sont les principaux facteurs, suivis de la croissance de la production d'électricité renouvelable et du changement de comportement. L'efficacité énergétique comprend des enveloppes améliorées pour les nouveaux bâtiments et les bâtiments existants, les thermopompes, les appareils électroménagers écoénergétiques et la conception de bâtiments bioclimatiques et à faible consommation de matériaux.

Calcul de base

Comprend notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires à l'habitation pour les maisons attenantes, les maisons individuelles et les copropriétés, à la fin des exercices 2019 et 2020. Notre portefeuille canadien compte pour plus de 90 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation de BMO en 2019 et en 2020. Les marges-crédit sur valeur domiciliaire sont exclues selon la méthode standard du PCAF, car les fonds pourraient être utilisés à des fins non résidentielles. Les prêts hypothécaires pour les propriétés appartenant à des investisseurs sont exclus de la méthode standard du PCAF, car ils font partie des biens immobiliers commerciaux.

Calcule toutes les émissions de CO₂ liées à l'énergie de la propriété :

- émissions du champ d'application 1 découlant de la combustion de combustibles
- émissions du champ d'application 2 découlant de la consommation d'électricité

Pour la partie du portefeuille pour laquelle des données sur la superficie de la propriété étaient disponibles (81 % du portefeuille en 2019 et 85 % en 2020), nous avons estimé les émissions conformément à l'approche standard du PCAF pour les prêts hypothécaires de la manière suivante :

- en estimant la consommation annuelle d'énergie de la propriété en utilisant la consommation moyenne d'énergie des ménages par mètre carré, par type de combustible, par province et par type de propriété de Ressources naturelles Canada;
- en calculant les émissions à l'aide des facteurs d'émission provinciaux tirés du Rapport d'inventaire national du Canada.

Pour le reste du portefeuille, nous estimons les émissions en utilisant les facteurs d'émission provinciaux par habitation, calculés à l'aide des données du Rapport d'inventaire national et de Ressources naturelles Canada.

Nous avons pris en compte la part des émissions de l'emprunteur de notre prêt en appliquant un facteur d'attribution calculé comme le solde du prêt en cours divisé par la valeur de la propriété au moment de l'établissement. Lorsqu'un facteur d'attribution n'a pas pu être calculé en raison de la disponibilité des données, nous supposons une attribution de 100 %.

Nous avons calculé la cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille comme étant la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque prêt hypothécaire, pondérée par le solde du prêt.

La quantification des émissions financées par le secteur de l'immobilier présente d'importants défis liés aux données et la qualité des données est actuellement faible. Tant que nous dépendons des données sur la consommation d'énergie pour des provinces pour calculer les émissions des bâtiments, il ne sera pas possible de faire le suivi de la décarbonisation de notre portefeuille. Des données au niveau des propriétés sur l'efficacité énergétique des maisons et/ou la consommation réelle d'énergie des maisons sont nécessaires mais ne sont pas facilement disponibles au Canada. Nous réévaluerons notre capacité à fixer un objectif de réduction des émissions financées harmonisé à la carboneutralité pour ce secteur à mesure que la qualité des données et notre capacité à faire le suivi de nos progrès évolueront.

Pour le secteur immobilier au Canada, l'atteinte des niveaux de décarbonisation nécessaires pour s'harmoniser aux parcours de carboneutralité dépend de nombreuses dynamiques complexes et interreliées à l'échelle de l'économie. Les gouvernements nationaux, provinciaux et municipaux ont un rôle à jouer en mettant à jour les normes du bâtiment et les codes de l'énergie, en encourageant la croissance des sources de combustibles à faibles émissions de carbone et en offrant des incitatifs pour accélérer les améliorations écoénergétiques domiciliaires. Les entreprises de services publics ont un rôle à jouer pour accroître la production d'électricité à faibles émissions de carbone et mettre en œuvre une technologie de captage et de stockage du carbone à grande échelle dans le secteur de l'électricité. Le secteur financier a aussi un rôle à jouer en soutenant nos clients titulaires d'un prêt hypothécaire en leur offrant des produits et des services visant à rendre leurs maisons plus vertes. Compte tenu de ces défis, interdépendances et occasions liés à la décarbonisation du secteur immobilier, que nous examinons plus en détail dans notre document *Décarbonation du marché canadien de l'habitation*, nous n'établissons pas de cible de réduction des émissions financées pour ce secteur pour le moment. Nous reverrons cette approche à mesure que la qualité et la disponibilité des données s'amélioreront.

Résumé des données de base sur les prêts hypothécaires à l'habitation	2020	2019
Prêts en cours (en millions de dollars)	102 693 \$ ♦	99 148 \$
Champs d'application 1 et 2		
Émissions financées (ktCO ₂)	1 123 ♦	1 155
Cote de qualité des données du PCAF du portefeuille	4,2 ♦	4,2
Intensité des émissions économiques (tCO ₂ /millions de dollars de prêts en cours)	10,9 ♦	11,7
Intensité des émissions physiques (kg de CO ₂ /m ² financé)	29,2 ♦	29,2

Sources des données

- Ressources naturelles Canada pour la consommation moyenne d'énergie des ménages (2018)
- Facteurs d'émission tirés du Rapport d'inventaire national du Canada (2020)

Évaluation de la qualité des données sur les prêts hypothécaires à l'habitation

Sources des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Estimation fondée sur la superficie de la propriété et les données provinciales sur la consommation d'énergie selon le type de propriété	4
Estimation à l'aide des facteurs d'émission par habitation	5

¹ Source : IEA, <https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050> (en anglais seulement)

² Les gaz à effet de serre autres que le CO₂ sont exclus en raison de leur faible importance relative.

³ Les prêts en cours comprennent uniquement les actifs admissibles selon la méthode du PCAF pour les biens immobiliers résidentiels et, par conséquent, ils diffèrent des soldes des prêts hypothécaires à l'habitation qui figurent dans la trousse de renseignements financiers supplémentaires de BMO.

⁴ L'intensité des émissions physiques est calculée pour les propriétés dont l'aire de plancher était disponible (81 % du portefeuille en 2019 et 85 % en 2020).

Éléments d'actif liés au carbone

Au niveau du Conseil d'administration, le crédit octroyé à des éléments d'actif liés au carbone est une mesure clé du risque pour l'appétit pour le risque de BMO.

Recommandée par le GIFCC, elle mesure la valeur du solde net des prêts et acceptations liés aux secteurs pétrolier et gazier et des services publics en pourcentage du solde net total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux. Elle ne comprend pas les services publics d'eau, les producteurs indépendants d'électricité, les sociétés de transport et de distribution d'électricité, les producteurs d'électricité renouvelable, les producteurs d'électricité nucléaire et les sociétés de gestion des déchets. Nous prenons acte de la mise à jour apportée en 2021 par le GIFCC au document d'orientation *Mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur la communication de l'information financière relative aux changements climatiques*. Dans le présent document d'orientation, le GIFCC a révisé sa définition suggérée des actifs liés au carbone afin d'inclure tous les groupes non financiers désignés par le GIFCC, y compris l'énergie, le transport, les matériaux et les bâtiments, l'agriculture, les aliments et les produits forestiers. BMO met à jour ses méthodes de calcul des actifs liés au carbone et tiendra compte de la façon d'intégrer les nouvelles directives dans les prochains rapports.

En 2021, à la lumière de notre analyse de modélisation des émissions financées et du parcours de décarbonisation, nous avons établi des seuils de tolérance au risque pour le crédit octroyé à des éléments d'actifs liés au carbone. Les seuils sont entrés en vigueur au début de l'exercice 2022 et seront mis à jour chaque année, en tenant compte de la modélisation du parcours de décarbonisation, des recommandations du GIFCC, des pratiques sectorielles et des objectifs stratégiques du gouvernement, comme la cible de réduction des émissions de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 du gouvernement canadien.

Le crédit que nous avons octroyé en 2021 en appui à des éléments d'actif liés au carbone s'est élevé à environ 8,9 milliards de dollars, ce qui représente 1,9 %  de notre portefeuille de crédit total. Notre exposition aux actifs liés au carbone est en baisse depuis 2019, en raison des décisions stratégiques de la Banque en matière de répartition du capital et de priorisation des occasions.

	2021	2020	2019
Crédit octroyé à des éléments d'actif liés au carbone (%)	1,9 % 	3,0 %	3,3 %

Rapport d'assurance limitée des professionnels en exercice indépendant

À la direction de la Banque de Montréal (BMO)

Nous avons entrepris une mission consistant à fournir une assurance limitée portant sur les indicateurs sélectionnés suivants :

Sujet	Indicateur(s)
Finance durable ¹	• Capital fourni aux entreprises qui cherchent à obtenir des résultats durables (en milliards de dollars)
Émissions financées – Véhicules motorisés ²	• Prêts en cours (en millions de dollars) • Émissions financées des champs d'application 1 et 2 (ktCO ₂) • Évaluation de la qualité des données du Portfolio Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) • Intensité des émissions économiques (tCO ₂ /millions de dollars de prêts en cours) • Intensité des émissions physiques (kg de CO ₂ /km-véhicule financé)
Émissions financées – Prêts hypothécaires résidentiels ²	• Prêts en cours (en millions de dollars) • Émissions financées des champs d'application 1 et 2 (ktCO ₂) • Cote de qualité des données du PCAF du portefeuille • Intensité des émissions économiques (tCO ₂ /millions de dollars de prêts en cours) • Intensité des émissions physiques (kg de CO ₂ /m ² financé)
Changements climatiques ¹	• Crédit octroyé à des éléments d'actif liés au carbone (%)

Collectivement, l'« information sur l'objet considéré » et indiquée par le symbole ♦ dans le Rapport de durabilité 2021 de BMO (le Rapport) ci-joint, au 31 octobre 2021 et pour l'exercice clos à cette date.

À l'exception de ce qui est décrit dans le paragraphe précédent, qui décrit la portée de notre mission, nous n'avons pas effectué de procédures d'assurance à l'égard des autres renseignements contenus dans le rapport et, par conséquent, nous n'avons pas tiré de conclusion à l'égard de ces renseignements.

Responsabilités de la direction

Il n'existe aucune exigence obligatoire pour la préparation, la publication ou l'examen des informations en matière de changements climatiques. Par conséquent, BMO applique les « critères applicables » suivants :

- la norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre pour le secteur financier (2020), publiée par le Partnership for Carbon Accounting Financials aux fins de calcul des indicateurs d'émissions financées. La norme se trouve à l'adresse <https://carbonaccountingfinancials.com/files/downloads/PCAF-Global-GHG-Standard.pdf>; et
- les méthodes de mesure élaborées à l'interne pour calculer les mesures relatives aux sujets de la finance durable et des changements climatiques, comme il est décrit dans le Glossaire, aux pages 80 à 83 du Rapport de durabilité 2021 de BMO, qui se trouve à l'adresse <https://notre-impact.bmo.com/rapports/>.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation de l'information sur l'objet considéré, conformément aux critères applicables. Il incombe à la direction de déterminer la pertinence d'utiliser les critères applicables. La direction est également responsable du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation et la présentation de l'information sur l'objet considéré qui est exempté d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉS DES PROFESSIONNELS EN EXERCICE

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sous forme d'assurance limitée sur l'information sur l'objet considéré en se fondant sur les éléments probants obtenus. Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément aux normes canadiennes de missions de certification (NCMC) 3000, *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques*, et NCMC 3410, *Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre*. Ces normes exigent que nous planifions et réalisons notre mission de manière à conclure qu'aucun élément porté à notre attention ne nous porterait à croire que l'information sur l'objet considéré comporte des anomalies significatives.

La nature, le calendrier et l'étendue des procédures mises en œuvre relèvent de notre jugement professionnel, et notamment de notre évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et impliquent l'obtention d'éléments probants concernant l'information sur l'objet considéré.

Notre mission comprenait, entre autres, la mise en œuvre des procédures suivantes :

- Grâce à l'interrogation et à l'observation, nous avons acquis une compréhension des systèmes et des processus de BMO, y compris de leur environnement de contrôle pertinent pour la déclaration des renseignements sur le sujet.
- Lorsque des estimations étaient en jeu, nous avons cherché à savoir si les méthodes d'élaboration des estimations de BMO étaient appropriées et appliquées de façon uniforme.
- Pour les prêts sélectionnés, nous avons validé l'exactitude mathématique des données entrées dans les calculs, ainsi que les calculs eux-mêmes, incluant la vérification de la concordance entre les données entrées dans les calculs et les données de base.

¹ Au 31 octobre 2020 et pour l'exercice clos à cette date

² Au 31 octobre 2020 et pour l'exercice clos à cette date

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance limitée sont de nature et de durée différentes de celles d'une mission d'assurance raisonnable, et leur étendue est moindre. Par conséquent, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ DES PROFESSIONNELS EN EXERCICE

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1, *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification*, et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

LIMITES INHÉRENTES IMPORTANTES

Les renseignements non financiers, comme ceux contenus dans le rapport, sont assujettis à des limites inhérentes plus importantes que les renseignements financiers, compte tenu des caractéristiques qualitatives du domaine sous-jacent et des méthodologies utilisées pour déterminer ces renseignements. L'absence d'un ensemble important de pratiques établies desquelles s'inspirer permet de sélectionner des techniques d'évaluation différentes, mais acceptables, qui peuvent donner lieu à des mesures sensiblement différentes et avoir une incidence sur la comparabilité.

OBJET PARTICULIER DE L'INFORMATION SUR L'OBJET CONSIDÉRÉ

L'information sur l'objet considéré a été préparée conformément aux critères applicables. En conséquence, l'information sur l'objet considéré pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

CONCLUSION

En nous fondant sur les procédures d'audit mises en œuvre et les éléments probants obtenus, nous n'avons pris connaissance d'aucun élément qui nous porte à croire que l'information sur l'objet considéré de BMO comporte des anomalies significatives.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

28 février 2022

Déclarations prospectives et mesures non conformes aux PCGR

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport constituent des déclarations prospectives au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis (et sont faites conformément aux règles d'exonération de cette loi) et des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations relatives aux cibles en matière de crédit et de prise ferme durables, les cibles de carboneutralité des émissions financées nettes, et la réduction des émissions de GES liées à l'exploitation. On reconnaît généralement les déclarations prospectives à l'emploi de mots tels que « cible », « engagé », « engagement », « ambition », « objectif », et de verbes tels que « cibler », « s'attendre à », « planifier », « viser » et « pouvoir » et d'autres expressions similaires.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives se fondent sur diverses hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Certaines déclarations faites dans le présent rapport reposent sur un plus grand nombre et un plus grand niveau d'hypothèses et d'estimations, et s'inscrivent dans un horizon plus long que bon nombre de nos déclarations obligatoires. Ces hypothèses et estimations sont très susceptibles de changer au fil du temps. De plus, notre analyse du risque climatique et notre stratégie de carboneutralité demeurent en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie demeurent sujettes à évolution au fil du temps. Par conséquent, nous nous attendons à ce que certains renseignements dans le présent rapport soient modifiés, mis à jour ou reformulés à mesure que la qualité et l'exhaustivité de nos données et de nos méthodologies continueront de s'améliorer.

Nous conseillons aux lecteurs du présent rapport de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les hypothèses sous-jacentes pourraient se révéler inexactes et que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, engagements, ambitions, plans ou objectifs exprimés dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent notamment : la disponibilité de données complètes et de grande qualité sur les émissions de GES, l'évolution de nos portefeuilles de crédit au fil du temps et la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes (y compris les entreprises, les institutions financières et les organisations gouvernementales et non gouvernementales), le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de solutions sectorielles, la coopération internationale et l'élaboration de règlements à l'échelle internationale; notre capacité à mettre en œuvre avec succès diverses initiatives dans les délais prévus, la conformité de divers tiers à nos politiques et procédures, à nos exigences juridiques et aux autres facteurs énoncés à la page 19 du Rapport annuel 2021 de BMO. Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Ces facteurs doivent être pris en compte en plus d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives.

BMO ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'organisation ou en son nom, sauf si la loi l'exige.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Les résultats et les mesures présentés dans le Rapport de gestion de BMO daté du 3 décembre 2021 pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (Rapport de gestion annuel 2021) sont présentés selon les Normes internationales d'information financière [IFRS]). Nous utilisons les termes IFRS et principes comptables généralement reconnus (PCGR) de façon interchangeable. Les revenus nets déclarés par région et par groupe d'exploitation sont des ratios non conformes aux PCGR. Les lecteurs doivent savoir que les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé. De plus, ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR. Pour en savoir plus sur les mesures déduction faite des SCVPI et sur la concordance des revenus comptables, déduction faite des SCVPI, consulter la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières à partir de la page 25 du Rapport de gestion annuel 2021. Ces renseignements et la concordance sont intégrés par renvoi. Le Rapport de gestion annuel 2021 est accessible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de BMO à l'adresse www.bmo.com/relationinvestisseurs.

Besoin d'aide?

Communiquez avec nous par courriel
à l'adresse sustainability@bmo.com.



Balado Sustainability Leaders de BMO (en anglais seulement)

Sustainability Leaders présente les esprits novateurs et les points de vue diversifiés qui repoussent les limites quant aux bonnes pratiques en matière de durabilité.

<https://leadersetdurabilite.bmo.com/fr/home/balado-sustainability-leaders/>



Les marques de commerce suivantes sont la propriété de la Banque de Montréal ou de ses sociétés affiliées : BMO Roundel; and Boldly Grow the Good.

Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.